

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1626 – 10 septembre 1999 – prix : 9F

Rentrée scolaire :

**L'enseignement
se dégrade
Allègre... ment**

(p. 3, 6 et 7)

Timor-Oriental :

**Les massacres de l'armée indonésienne
et les responsabilités de l'impérialisme**

(p16)

M 6189 - 1626 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Les chiffres du chômage
 - Travail des femmes, toujours une flagrante discrimination
- 5 - La CGT et les 35 h
 - Les agriculteurs, victimes du capital
- 6/7 - Rentrée scolaire, les moyens continuent de manquer
 - Lycée professionnel
 - J-P Timbaud
- 7 - La mort d'un immigré clandestin

Tribune

- 6 - Loi Aubry, licenciements... préparer la riposte

Dans le monde

- 8 - Turquie : après le tremblement de terre, une situation scandaleuse
 - Une amnistie pour les tortionnaires et les bandes armées
- 9 - Kosovo : la paix sur le dos des peuples
- 10 - Russie : et pourquoi pas virer le patron et faire tourner l'usine ?
 - Sommet de la francophonie : prendre langue pour les affaires
- 11 - Italie : l'affaire d'Ustica, une bavure qui fit 81 morts
 - Espagne : Séville, « capitale européenne du chômage »
- 12 - Israël - Palestine : les tout petits pas de Barak
- 16 - Timor-Oriental : l'armée indonésienne massacre... soutenue par l'impérialisme

Dans les entreprises

- 12 - Hôpitaux de Marseille : grève aux Urgences
- 13 - Cerplex (ex-Xerox), General Motors, La Poste
- 14 - Mines de potasse d'Alsace, Superba, Imprimerie de la Banque de France

Voir

- 15 - Kadosh d'Amos Gitai
 - Voyages d'Emmanuel Finkel
 - Est-Ouest de Régis Wargnier

Fusion Hoechst Rhône-Poulenc

LES POUVOIRS PUBLICS ET LA COMMISSION EUROPÉENNE DU CÔTÉ DES PATRONS

La fusion en cours entre Hoechst et Rhône-Poulenc qui concerne les activités pharmaceutiques de ces deux groupes industriels et qui va donner naissance au groupe Aventis prévoit d'ores et déjà la suppression de 45 des 91 sites industriels du groupe à travers le monde. Cela entraînera la disparition de 11000 emplois dont 3000 en France. Les travailleurs des deux groupes ont déjà manifesté avant l'été contre le désastre social qu'entraîne cette fusion, dénonçant ces opérations, qui vont rapporter des profits supplémentaires aux actionnaires, en menaçant ouvertement des emplois. Les dirigeants de ces trusts se moquent bien des conséquences catastrophiques de leurs choix pour l'avenir des salariés de ces groupes et de celui de leurs familles. Restait à savoir quels sites étaient dans le collimateur des patrons. Nous n'avons pas tardé à être fixés.

Début septembre, Fourtou, le patron de Rhône-Poulenc, a glissé au cours d'une conférence de presse qui ne concernait pas ce sujet que le site HMR (Hoechst Marion Roussel) de Romainville serait vendu, bâtiment et personnel compris, comme si les salariés faisaient partie des meubles ! Outre la désinvolture cynique de cette annonce, c'était une façon pour lui d'indiquer qui est désormais le véritable patron, pour la France, de la fusion en cours.

Les travailleurs étant sous le choc de la nouvelle, les organisations syndicales de Romainville ont appelé à une assemblée générale le 6 septembre pour discuter de la riposte à apporter à cette

annonce. L'intersyndicale a proposé une manifestation mardi 14 septembre.

Depuis l'annonce de la fusion, nos camarades élus ont exploré les recours possibles auprès des pouvoirs publics. Les trois conseillers régionaux Lutte Ouvrière en région parisienne, Arlette Laguiller, Daniel Lioubowny et Jean-Louis Gaillard, qui lui-même travaille à HMR à Romainville, sont intervenus dès le mois de février auprès de l'exécutif du Conseil régional de l'Île-de-France, qui a pris note... sans donner suite !

Depuis, notre camarade Armonie Bordes qui travaille également à HMR, et tout récemment élue députée au Parlement européen, a pris contact avec la Commission européenne qui a autorisé cette fusion le 9 août dernier. En substance, la Commission a répondu que l'emploi n'était pas de sa compétence et qu'elle ne s'occupe que de la concurrence.

Nos deux élus de Romainville viennent d'adresser conjointement une lettre de protestation au secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret ainsi qu'au ministre de l'Economie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn. Ils y indiquent notamment que « le gouvernement a la possibilité, s'il le décide, d'intervenir sur cette question et de faire en sorte que les emplois soient préservés en donnant aux travailleurs de Hoechst et de Rhône-Poulenc les garanties qu'ils exigent pour leurs emplois. Le gouvernement ne peut se prévaloir d'un léger recul du chômage,

s'il autorise dans le même temps de telles vagues de suppressions d'emplois ».

Enfin, lors des récentes auditions des commissaires européens, candidats désignés par les Etats, notre camarade Armonie Bordes a interpellé deux d'entre eux, Mario Monti, qui brigue la Concurrence et Pedro Solbes Mira, les Questions économiques et monétaires. L'un comme l'autre se rangent évidemment aux arguments des patrons qui fusionnent, au nom de la sacro-sainte compétitivité des entreprises européennes. Pour les deux futurs commissaires, la défense des emplois passe après. Car, selon eux, en substance, celle-ci freinerait les ambitions des capitalistes européens. Aussi, ne prennent-ils aucun engagement pour la sauvegarde des emplois. Cela confirme en tout cas que la Commission européenne, malgré les dénégations de ses commissaires, juge de la concurrence ou de l'économie du seul point de vue des intérêts des capitalistes.

Ensuite, nos deux camarades se sont adressés, par tract, aux travailleurs de Romainville, en tirant quelques conclusions de ces différentes démarches :

« Il faut être conscient qu'aussi bien la Commission européenne que les ministres sont dans le camp d'en face. Même lorsqu'ils nous assurent de leurs préoccupations pour l'emploi, il ne s'agit là que de paroles en l'air et non d'actes car ils laissent le grand patronat agir à sa guise. On voit d'ailleurs à quel point ils mentent quant ils prétendent que le chômage a commencé à diminuer

alors que tous les jours de nouvelles vagues de suppressions d'emplois sont annoncées.

Nous voyons bien aussi qu'on peut changer la majorité qui nous gouverne sans que la politique du gouvernement change. Car tous ces gens-là ne réagissent que lorsqu'ils craignent des réactions de colère des travailleurs.

Notre véritable atout, c'est notre combativité, pas seulement à l'échelle de l'entreprise, mais à l'échelle des deux groupes, Hoechst et Rhône-Poulenc, et même à une échelle plus large. Car ce qui nous menace frappe également les travailleurs d'autres entreprises : ceux d'Elf, de TotalFina, les travailleurs des banques ou de la grande distribution, qui ont toutes les raisons de redouter, comme nous, d'avoir à payer par des bouleversements dans leur vie et dans leur existence quotidienne pour ces fusions de trusts gigantesques, qui n'apportent rien d'utile à la société.

Pour notre part, nous continuerons à faire entendre les protestations des travailleurs à tous les niveaux où nous pouvons le faire, mais notre conviction, c'est que tous les travailleurs doivent imposer par leur force collective et leur rôle dans l'économie, c'est-à-dire des grèves et des manifestations, un renversement de cette politique entièrement consacrée aux profits des actionnaires et, en particulier, l'interdiction des licenciements dans toutes les entreprises qui font des bénéfices et osent licencier quand même ».

Correspondant LO

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148 142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé ; tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 651 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

L'ENSEIGNEMENT SE DÉGRADE ALLÈGRE... MENT !

■ En ces jours de rentrée scolaire, les ministres concernés sont contents d'eux. A les entendre, tout va pour le mieux dans la meilleure des Édu-cations nationales : il y aurait globale-ment moins d'élèves pour le même nombre d'enseignants, les classes seraient moins chargées. Claude Allègre et Ségolène Royal se relayent à la télévision pour vanter des mesures comme l'aide individualisée aux élèves en difficultés ou la remise à niveau, et pour les présenter comme un pas important vers « l'égalité des chances » en matière d'éducation.

Ces gens-là n'ont aucune pudeur ! Comment oser parler « d'égalité des chances », même sur le plan strictement scolaire ? Les discours sur le « nombre moyen d'élèves » par classe ne changent rien aux classes surchargées dans les écoles des quartiers populaires, là où justement il faudrait des classes à l'effectif réduit pour assurer un enseignement et pas du gardiennage ! Ils ne changent rien à l'in-adaptation de ces véritables casernes sur-peuplées que sont les collèges et les lycées de banlieue. Ils ne changent rien aux fer-metures de classes dans les écoles de cam-pagne, obligeant les élèves à se déplacer vers l'école d'une autre commune plus ou moins éloignée. Ils ne changent rien à l'in-suffisance de matériel et au délabrement, souvent, des bâtiments eux-mêmes.

L'année passée a été marquée par des mouvements de protestation des ensei-

gnants des banlieues populaires revendiquant des moyens et du personnel supplémen-taires. L'Éducation nationale manque cruellement de personnel et pas seulement d'enseignants, mais aussi de personnel technique, d'assistantes, d'in-firmières. C'est un comble lorsqu'il y a tant de chômeurs ! Tous les ans, des mil-liers de jeunes diplômés, souvent ceux jus-tement qui sont issus des milieux popu-laires, ne trouvent pas de place dans l'enseignement ou seulement une place de vacataire mal payé.

En embauchant le personnel néces-saire, l'État diminuerait le chômage en même temps qu'il se donnerait les moyens d'assurer une éducation digne de ce nom, même pour les enfants des couches sociales les plus défavorisées. Mais ce n'est pas le choix qu'il fait. Il préfère dépenser des centaines de milliards en subventions et aides au patronat. Rien que la deuxiè-me loi Martine Aubry — cette loi qui donne des armes supplémentaires au patronat contre les travailleurs — coûte-ra 120 milliards de francs de plus à l'État ! « L'aide publique » sera offerte à tout patron qui daignera signer un accord sur les 35 heures sans même la moindre obligation de créer des emplois !

Voilà pourquoi il n'y a pas d'argent pour créer les emplois qui manquent dans l'Éducation nationale ; pas plus qu'il n'y en a pour en créer dans les hôpitaux, dans les transports, dans les

services publics indispensables. Au lieu d'augmenter le nombre d'enseignants, le gouvernement réduit les pro-grammes, c'est-à-dire offre un ensei-gnement au rabais pour les enfants des classes populaires, pour la jeunesse ouvrière. Les enfants de riches, même ceux qui n'ont pas la capacité d'accéder aux meilleurs lycées, ont toujours la res-source des écoles privées ou des cours particuliers.

Et puis, il faut un sacré toupet aux ministres du gouvernement socialiste pour parler « d'égalité des chances », lorsqu'il y a trois millions de chômeurs dans ce pays et lorsque deux autres mil-lions, au bas mot, survivent avec un tra-vail et un salaire précaires. Combien d'enfants de milieu populaire non seule-ment ne peuvent pas trouver chez eux un environnement leur permettant d'ap-prendre, mais ont du mal même à être nourris chaque jour convenablement ? Et la rentrée scolaire représente une charge financière difficile pour cette majorité de salariés qui gagnent à peine plus que le Smic.

L'école ne guérit pas les maux de la société, au mieux elle les reflète mais, dans la réalité, elle les accentue. Les discours mensongers des ministres ne réduisent pas l'inégalité criante entre les chances respectives d'un enfant de travailleur et un enfant des classes aisées. Ils ne sont destinés qu'à les dissimuler.

TVA UN IMPÔT QUI SAIGNE LE MALHEUREUX

Dans le cadre de leurs dis-cours de rentrée sur une pré-tendue baisse des impôts, Strauss-Kahn, Jospin et Gayssot se sont disputé la primeur pour annoncer la baisse de la TVA, à partir du 15 septembre, de 20,6 % à 5,5 % sur les travaux d'entretien des logements. Les ministres ont laissé croire que, pour une fois, le gouvernement prenait une mesure populaire.

En fait, cette baisse béné-ficiera aux ménages dits aisés, voire aux bourgeois qui doivent pourvoir à l'entretien de leurs multiples demeures, celles qu'ils occupent à titre princi-pal, les quelques pied-à-terre essaimés ça et là et les apparte-ments de rapport qu'ils lou-eront d'autant plus cher que des travaux auront été effectués.

Ces dernières années, les factures de travaux dans les habitations donnaient droit à une déduction d'impôt sur le

revenu. Cependant, il existait un plafond de dépenses au-delà duquel l'avantage cessait de jouer. Désormais, avec la baisse de la TVA, le rentier qui effectue pour un million de francs de travaux dans ses pro-priétés bénéficiera d'un cadeau fiscal non plafonné et qui pour-ra donc être cent fois plus important que pour le quidam qui aura déboursé 10 000 francs.

Pour le travailleur ou le chô-meur qui, de toute façon, n'a pas grand-chose à dépenser dans l'entretien de son logement, la baisse de la TVA n'ira pas loin : peut-être un coût un peu moins élevé pour faire changer le chauf-fe-eau de sa cuisine. En tout cas, la diminution passe complète-ment sous le nez de tous ceux qui n'ont pas les moyens de s'adresser à une entreprise et qui refont ou bricolent eux-mêmes leur appartement.

Pire, les travailleurs devront continuer à payer au prix fort la TVA sur la majeure partie de ce qu'ils consomment. Excepté la plupart des produits d'alimen-tation et quelques services comme les transports qui béné-ficient du taux réduit de 5,5 %, l'essentiel des dépenses est taxé à 20,6 %, y compris l'habille-ment et les produits d'hygiène. Un salarié payé au SMIC subit la taxe au taux le plus élevé pour les quatre cinquièmes de sa consommation et paye en moyenne un mois de salaire par an en TVA sur l'ensemble des produits qu'il achète. C'est ce qu'avait calculé le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) en 1995 quand Juppé, alors Premier ministre, avait fait passer le taux dit normal de la TVA de 18,6 à 20,6 %.

Le Parti Socialiste, à l'époque, avait condamné une telle augmentation ; jusqu'aux

élections législatives, son pro-gramme comportait aussi la création d'un taux « zéro » de TVA sur les produits de pre-mière nécessité. Parvenu au gouvernement, il y a deux ans, il a continué à ponctionner de la même manière que Juppé. Il en a même rajouté : l'augmen-tation de la taxe sur les produits pétroliers et de la CSG n'ont fait qu'aggraver l'injustice que représentent de tels impôts.

D'ailleurs, l'INSEE (Institut national de la statistique) a reconnu en 1997 que les prélè-vements sur la consommation représentent 7 % pour les ménages les plus aisés, mais 13 % pour ceux qui ont de faibles revenus. Ainsi, même quand on gagne trop peu pour être imposable sur le revenu, cela n'empêche pas de se voir lourdement taxé sur sa consom-mation, au contraire. Dans ces conditions, il n'est pas surpre-

nant que la TVA rapporte à l'État le double de l'impôt sur le revenu. Le simple maintien à 20,6 % au lieu de 18,6 % du taux de la TVA constitue un pré-lèvement supplémentaire d'une soixantaine de milliards chaque année, dont la plus grande partie est volée à ceux qui n'ont qu'un salaire, voire qu'une allo-cation ou un RMI à dépenser.

Pour faire diversion, il y avait déjà eu la baisse de la TVA sur les abonnements d'électri-cité (pas même la consumma-tion) décidée l'année dernière. Celle des travaux sur l'habitat vient faire la paire : deux hochets à la disposition des ministres et des députés de la « gauche plurielle » qui s'amu-sent avec un rien quand il s'agit de justifier la politique gouver-nementale. C'est se moquer du monde.

Jean SANDAY

Chiffres du chômage

ILS MENTENT COMME DES COCHONS

Le nombre des allocataires à l'Unedic a augmenté de 1,6% en juillet et de 0,6% sur un an. Ils sont ainsi 2 519 700 chômeurs à recevoir une indemnité. Pourtant, le gouvernement et le patronat ne cessent de claronner que la situation s'améliore sur le front de l'emploi.

Alors ? Tout réside dans la manière d'accomoder les chiffres et de faire passer des centaines de milliers de chômeurs à la trappe, du moins des statistiques officielles.

Ainsi, pour le tandem Jospin-Aubry, seuls comptent les chômeurs inscrits à l'ANPE, immédiatement disponibles, cherchant un emploi à plein temps et n'ayant pas travaillé le mois précédent. Cette vision volontairement réductrice exclut bien sûr bon nombre de chômeurs. Quant au chômage dans les DOM-TOM, le gouvernement ne veut rien savoir. Les statistiques officielles, c'est uniquement pour la métropole. Exit également ceux qui ont pu travailler plus de 78 heures dans le mois : et 486 000 personnes sortent encore des bilans. Autres « indésirables », les salariés à la recherche d'un travail à temps partiel (430 000). Sans oublier les

chômeurs que l'administration juge disqualifiés par l'âge.

Au total, plus de 1,2 million de chômeurs sont ainsi sortis des statistiques. Qui plus est, cette population de chômeurs non reconnus est en nette augmentation : + 9,6% sur un an.

Il n'empêche que même les chiffres de l'Unedic semblent décalés par rapport à la réalité. L'explication tient au fait que seuls les chômeurs indemnisés apparaissent dans cette comptabilité. Malheur, par exemple, à tous les intérimaires et autres habitués des CDD qui ne peuvent faire état d'au moins quatre mois d'activité sur les huit derniers mois. Du coup, ils ne sont que 40% à percevoir une allocation, qu'il s'agisse de l'allocation unique dégressive (1,8 million de bénéficiaires), de l'allocation spécifique de solidarité (500 000), de l'allocation de formation-reconversion ou de l'allocation pour les préretraités.

Que tous ces manipulateurs de chiffres nous mentent, c'est une évidence. Reste la réalité du chômage, et c'est cela qu'il est urgent de combattre.

R.M.



TOUJOURS UNE FLAGRANTE DISCRIMINATION

Un rapport parlementaire très explicite sur l'inégalité qui règne entre les hommes et les femmes au travail vient d'être remis à Jospin. Il montre qu'en ce domaine, les beaux discours électoraux sur la parité ou l'égalité tenus par tel ou tel responsable politique de gauche comme de droite cachent une tout autre réalité, au quotidien, sur les lieux de travail.

Il est d'ailleurs douteux que Jospin fasse grand-chose après lecture de ce rapport et il est tout à fait probable que les femmes continueront à pâtir en première ligne des attaques patronales.

En effet, il y a déjà eu des lois votées en 1972 sur l'égalité dans le travail, puis en 1983 (la loi Roudy) pour inscrire dans les textes officiels le principe de non-discrimination en matière de salaires, de formation, de promotion et d'embauche. Mais force est de constater, à la lecture de ce nouveau rapport, combien ce principe est peu appliqué dans les faits. Nombreuses sont les femmes qui travaillent, puisqu'on estime que 80% d'entre elles travaillent entre

25 et 55 ans. Mais elles sont loin d'être dans la même situation que les hommes. Ainsi dans des postes identiques, les femmes touchent en moyenne 27% de moins que leurs homologues masculins. De plus, elles sont particulièrement victimes des bas salaires puisque 80% des salariés qui touchaient en 1997 moins de 3 650 F étaient des femmes ! Enfin, bien que plus diplômées en général que les hommes, à compétences égales elles progressent moins vite. Dans la hiérarchie les femmes se font rares : il n'y a ainsi que 7% de femmes cadres dans les 5 000 premières entreprises du pays. Les chiffres montrent aussi qu'elles restent cantonnées à certains secteurs professionnels (santé, éducation, travail social, personnel de service...).

Plus grave encore, car ce phénomène s'est intensifié avec la flexibilité ces dernières années, les femmes souffrent de plus en plus des contrats à temps partiel souvent subis et non choisis, peu payés, avec des horaires que le rapport qualifie d'« atypiques ».

C'est-à-dire des horaires irréguliers, commençant avant 8 heures ou après 18 heures, ou bien encore le week-end... quand ce n'est pas le travail de nuit, étendu aux femmes sous prétexte d'égalité ! Autant d'horaires bien difficiles à concilier avec une vie de famille. D'autant plus qu'elles ont en général la charge des tâches domestiques – qui reposent toujours à 80% sur les femmes !

Elles sont moins organisées pour se défendre que les hommes dans les syndicats où, là aussi, le nombre des femmes diminue au fur et à mesure qu'on monte dans les postes à responsabilité et, à ce titre, elles sont souvent oubliées dans les négociations. Les patrons les surexploitent en profitant au maximum de la pression exercée par la menace du chômage, en particulier dans la classe ouvrière où les postes réservés aux femmes sont durs et mal payés.

Un constat qui montre que la lutte des femmes (et des hommes) pour changer tout cela reste plus que jamais indispensable.

Claire LACOMBE

Logement

Dans le cadre de son dispositif d'aide aux investissements locatifs privés, le secrétaire d'Etat au Logement Louis Besson vient d'annoncer que les fonds du 1% logement pourront désormais servir à financer les propriétaires.

Jusqu'à présent, les cotisations du 1% logement que versent les entreprises privées de plus de dix salariés servaient à financer le logement locatif social (type HLM) ou l'accession à la propriété des salariés. Mais Besson a décidé d'innover : ces cotisations pourront être utilisées au profit des particuliers qui achètent un logement pour le louer, tout en respectant certains plafonds de

BESSON DÉTOURNE LE 1% AU PROFIT DU PRIVÉ

loyers. Elles serviront à leur accorder des prêts bonifiés, au taux de 1 à 2% maximum, au lieu de 5,5 à 6% d'intérêt dans les banques. Pour un logement neuf, ces prêts pourront représenter jusqu'à 40% du prix d'achat. Seule contrepartie : les organismes gérant les fonds du 1% se réservent le droit de désigner le locataire.

Pour les propriétaires, ce nouveau cadeau représente plusieurs dizaines de milliers de francs par opération. De plus, cette « aide » viendra s'ajouter aux dizaines de milliers de francs d'abattement

sur les loyers perçus et sur les impôts résultant du dispositif initial. Au point que les milieux spécialisés se frottent déjà les mains à la perspective de cette bonne affaire.

Prendre dans les caisses de l'Etat et dans les caisses du logement social pour aider les loueurs privés, il fallait quand même oser. D'autant que la construction de logements sociaux, faute de moyens financiers, est, elle, pratiquement au point mort.

R.M.

Médicaments

AUX BONS SOINS DES PROFITS

Les remboursements de médicaments d'utilisation courante se multiplient cet automne. Ainsi, à partir du 23 septembre, les laboratoires Sanofi Synthelabo vont lancer une forme d'Aspegic non remboursable, et le Maalox, fabriqué par Theraplix, c'est-à-dire Rhône-Poulenc, lui aussi sortira de la liste des médicaments remboursés.

Tout cela soigne bien les comptes du gouvernement qui, avec ce genre de pratique, trouve un moyen commode de prétendre qu'il baisse un peu les dépenses de la Sécurité sociale. Et cela satisfait aussi les fabricants, qui en profitent aussi pour vendre plus cher ces médicaments. Quant à la santé de la population, il y a longtemps que, dans tout ce monde-là, personne ne l'évoque...

N. M.

La CGT et les 35 h

LA LOI AUBRY, UNE LOI EN FAVEUR DES PATRONS, QU'IL FAUT COMBATTRE

Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, a parlé au cours de sa conférence de rentrée de la seconde loi Aubry qui va être discutée au Parlement le mois prochain.

Il a indiqué qu'il n'était pas satisfait de ce projet. La CGT conteste en particulier le fait que les employeurs aient un délai d'un an avant d'être obligés de majorer de 25% les heures supplémentaires à partir de la 36^e heure, et l'existence de nouveaux allègements de charges sociales et leur financement par la Sécurité Sociale et l'UNEDIC. Elle réclame aussi des améliorations pour le régime auquel sont soumis les cadres et que les aides soient subordonnées à la création d'emplois.

Selon Thibault, il faut « améliorer » ce texte par des « propositions de modifications qui sont inspirées par deux objectifs [...], la réduction du temps de travail doit contribuer à créer des emplois et améliorer les conditions de travail ».

Mais ces objectifs-là, ce ne sont pas du tout ceux de la loi Aubry. Cette seconde loi est du même tonneau que la première. C'est-à-dire qu'elle donne un cadre légal au patronat, sous prétexte de passage aux 35 heures, pour officialiser la flexibilité et permettre aux patrons de faire venir leurs salariés à l'usine ou au bureau au gré des besoins de la production, essentiellement par l'annualisation du temps de travail et la banalisation du travail du week-end.

Il est prévu de nouveaux cadeaux au patronat sous forme

de dégrèvements de charges sociales pour « inciter » le patronat à passer des accords avec les syndicats sur les 35 heures, aides estimées à 100 ou 120 milliards de francs qui selon le projet de loi devraient être en partie compensées par l'Etat et en partie par les caisses de l'UNEDIC et de la Sécurité sociale.

On peut en discuter en long et en large, il n'y a dans le nouveau projet de loi rien de bon pour les travailleurs, même pas la garantie de ne travailler effectivement que 35 heures, puisque les heures supplémentaires sont largement autorisées.

Pour couronner le tout, le nouveau projet de cette loi qui était présentée comme devant combattre le chômage ne prévoit même pas d'obligation d'embauche pour les entreprises recevant des aides de l'Etat au titre du passage aux 35 heures.

Alors, à quoi sert de proposer le toilettage d'une loi qui, la plupart des militants dans les entreprises et beaucoup de travailleurs en sont maintenant convaincus par l'expérience, sert de point d'appui au patronat pour aggraver encore les conditions d'existence de la classe ouvrière ?

Pour créer réellement les centaines de milliers d'emplois qui manquent aujourd'hui, il faut prendre sur les profits, sur les richesses des entreprises et des particuliers. De l'argent il y en a, les récentes fusions-acquisitions d'entreprises de l'été, l'annonce de l'explosion des profits de grandes entreprises comme Renault le montrent chaque semaine. Pour améliorer réellement les conditions de travail, il faut interdire le travail de nuit ou du week-end là où il n'est pas nécessaire aux besoins de la population. Quant aux 35 heures, il y a une façon très simple de

les instaurer : sans diminution de salaire, par des semaines de 5 fois 7 heures. Il n'y a rien d'autre à discuter.

En 1995, quand le gouvernement Juppé avait tenté de remettre en cause les retraites des fonctionnaires, les syndicats l'avaient combattu, ils avaient su montrer clairement leur opposition. Ils n'avaient pas dit qu'ils cherchaient à « améliorer » les choses. Cela avait été la première étape de la mobilisation qui a conduit aux grandes grèves et au retrait du plan Juppé. Aujourd'hui, c'est un gouvernement de gauche qui est au pouvoir. Mais il mène, comme la droite au gouvernement, une politique qui sert les intérêts du patronat, incompatibles avec ceux du monde du travail. Une politique qu'il faut combattre.

Sylvie FRIEDMAN

LES AGRICULTEURS VICTIMES DU CAPITAL

José Bové, dirigeant de la Confédération paysanne, est enfin sorti de prison plus de trois semaines après y être entré. Les 105 000 francs de caution exigés par la justice ont finalement été déposés auprès du tribunal, collectés dans son entourage mais aussi, pour un tiers, dans les milieux agricoles américains. Ces derniers voulaient ainsi marquer leur solidarité avec leur confrère d'outre-Atlantique, même si les agriculteurs français ont manifesté contre des McDonald's, pris comme symbole des intérêts américains.

José Bové avait été emprisonné pour avoir participé à la mise à mal du chantier de construction d'un McDonald's à Millau, pour protester contre la décision des autorités américaines de taxer lourdement l'importation de produits agricoles français. La décision américaine venait en représailles au refus de la Communauté européenne d'importer du bœuf américain traité aux hormones.

Cette libération ne marque évidemment pas la fin des

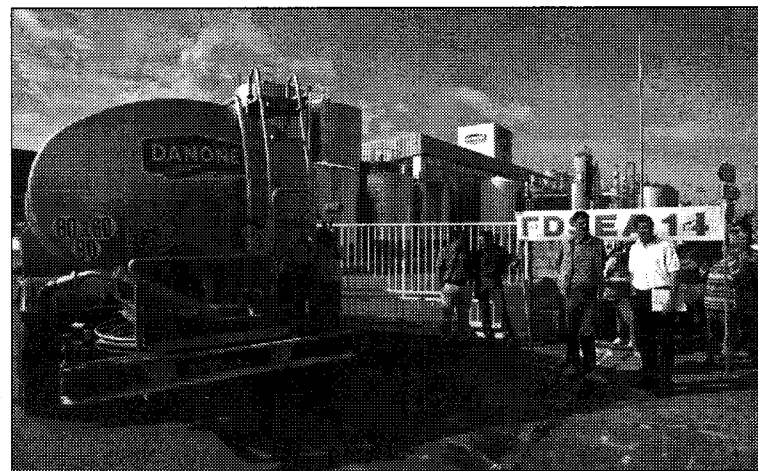
manifestations et encore moins du mécontentement des agriculteurs. Leurs problèmes demeurent. Les agriculteurs se retrouvent livrés à ceux qui font la loi dans toute la société : les banques, en l'occurrence essentiellement le Crédit Agricole, auprès desquelles ils s'endettent pour s'équiper ; les sociétés de transformation ou de distribution, pour lesquelles ils produisent sans avoir de véritable garantie que leurs investissements, leur travail soient pris en compte. Car ce sont les agriculteurs qui prennent les risques en travaillant pour un marché qu'ils ne contrôlent absolument pas et dont ils subissent de plein fouet les dérèglements.

A l'heure actuelle, à l'initiative de la Confédération paysanne et de la FNSEA, les manifestations se poursuivent, contre les grandes surfaces plus encore que devant les McDonald's. Les agriculteurs protestent contre la chute des cours du lait, des fruits et des légumes d'une part, et d'autre part expriment leur crainte devant la perspective du prochain sommet de l'Organisation mondiale du commerce, prévu pour novembre

prochain, aux États-Unis.

Dans le domaine laitier, les producteurs sont en conflit avec les transformateurs qui leur imposent une baisse de 5,4 centimes par litre pour le troisième trimestre de cette année. Ils restent à la merci des industriels de la transformation comme Besnier ou Lactalis, maîtres de faire varier les prix auxquels ils achètent le lait en fonction de leurs impératifs commerciaux, c'est-à-dire en fonction de la situation du marché.

De leur côté, les agriculteurs, qui produisent des fruits et des légumes sont confrontés à des géants de la distribution qui font la loi. Le problème dans ces secteurs, ce n'est pas la surproduction, mais le fait que les distributeurs se servent de leur position dominante pour imposer aux producteurs les prix les plus bas possible. D'où la colère des agriculteurs, manifestant contre Carrefour et autres Leclerc, déversant les tonnes de fruits qu'on ne veut pas leur acheter à un prix permettant de vivre, déposant des trains de chariots de supermarchés au domicile de députés ou de sénateurs, bloquant des entrepôts



Des éleveurs laitiers du Calvados protestent contre la chute des prix devant une usine Danone.

de Promodès comme à Saint-Brieuc et s'adressant parfois, mais trop rarement, à la population pour distribuer leur production ou la vendre à un prix qui n'a rien à voir avec celui auquel on la trouve dans les grandes surfaces.

Dans tous ces conflits, les agriculteurs, et surtout les moins aisés d'entre eux, ont en face d'eux des capitalistes de l'industrie agro-alimentaire. Ils affrontent les représentants du grand capital dans le monde agricole, qui entendent faire des profits avec les produits de leur travail comme d'autres font du profit avec le travail des ouvriers et des employés de l'industrie. Et pour ce qui est de la grande distribution ou des usines de transformation, les Promodès, Nestlé et autres Entremont exploitent leurs ouvriers et employés autant, sinon plus, que les agriculteurs

dont ils achètent les produits.

La FNSEA demande un arbitrage du gouvernement français pour défendre les agriculteurs contre « le terrorisme commercial » des grands distributeurs ou des grands transformateurs. Mais cela ne peut rien changer à la situation. Le gouvernement peut intervenir en arbitre le temps de laisser passer l'orage, mais il ne peut et surtout ne veut pas remettre en cause ce système qui repose sur la loi des marchés, fondée sur les rapports de force entre puissances économiques.

Dans ces conflits, les intérêts des producteurs paysans rejoignent ceux de tous les exploités de cette société. Les solutions et les alliés sont à rechercher, non pas du côté des gouvernants, mais du côté des travailleurs.

Lucienne PLAIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LOI AUBRY, LICENCIEMENTS... PRÉPARER LA RIPOSTE

Dopé par les prétendus « bons » chiffres du chômage et du budget, Jospin joue les Paco Rabane et promet de supprimer le chômage dans 10 ans. Mais Jospin oublie de préciser que la petite baisse actuelle du chômage a pour corollaire l'augmentation de la précarité du travail et la marginalisation d'une fraction de plus en plus importante de la classe ouvrière, qui n'apparaît même plus dans les statistiques du chômage. Et si on laisse faire le gouvernement et les patrons, on aura peut-être une embellie à l'américaine, c'est-à-dire un taux officiel de chômage relativement bas mais un écart entre riches et pauvres qui ne cesse de se creuser.

Rien d'étonnant : partout, les grandes entreprises du public comme du privé continuent de réduire leurs effectifs et de surexploiter ceux qu'elles font travailler. En France, plusieurs milliers de licenciements sont prévus à Pechiney et à Alcatel, 3 000 dans le pétrole, autant dans la chimie, 5 000 dans les banques, plus d'un millier à IBM, plusieurs centaines à ELM et à Cerplex dans la région parisienne, à Xerox dans le Nord... Globalement les salariés sous statut sont remplacés par des précaires. Le nombre des smicards a augmenté de 50 % de 1996 à 1998. Et, tandis que l'Etat continue à tailler dans les effectifs de la Poste et des hôpitaux et à s'attaquer aux retraites, le patronat des banques ou des grands magasins remet en cause les conventions collectives.

L'excédent budgétaire, dont se vante Strauss-Kahn, est autant le résultat d'une conjoncture économique favorable que de la surexploitation et de l'austérité imposées aux travailleurs. Et lorsque le gouvernement parle d'amélioration de la situation, il faut comprendre : pour les riches. Car ce n'est pas la crise pour les patrons qui voient leurs carnets de commandes se remplir et leurs profits grimper. Raison de plus pour que les travailleurs exigent leur dû. Comme les paysans ou les éboueurs de Marseille.

Cet été, la politique gouvernementale s'est corsée contre les plus pauvres : baisse des taux du livret A, augmentation des transports, excédents budgétaires redistribués aux plus riches par le biais de diminutions d'impôts les favorisant, et maintenant, deuxième mouture de la loi Aubry qui doit être discutée au début octobre au parlement et s'annonce comme une nouvelle attaque.

Première nouveauté par rapport à la première : il n'est même plus question du prétexte de départ, c'est-à-dire de création d'emploi ! Aucune condition d'embauche n'est fixée au patronat ! C'est au contraire un feu vert à la débauche puisque sous couvert de réduction du temps de travail, il va bénéficier d'une nouvelle déréglementation du droit du travail et de nouveaux moyens financiers pour exploiter le plus possible, moins de travailleurs. Et dégager ainsi le maximum de profits. A Renault, par exemple, la combinaison de la loi Aubry et des départs en préretraite

entraînera 10 500 départs contre 6 000 embauches, soit une perte sèche de 4 500 emplois, alors que la direction annonce un bénéfice de 4,7 milliards de francs pour le premier semestre 99. A PSA, environ 20 000 départs contre seulement 5 000 embauches, à Usinor 10 000 départs contre 4 000 embauches, à la SNECMA 1 000 départs contre 500 embauches, etc.

Bien évidemment, les dirigeants des partis de gauche et des confédérations syndicales qui défendent le gouvernement expliquent que ladite loi pourrait et devrait être amendée. Vont-ils vraiment s'opposer aux salaires bloqués ou modérés ? A l'augmentation du quota d'heures supplémentaires mais à leur non-paiement ou presque ? A la banalisation du travail du week-end et des jours fériés ? A la remise en cause du SMIC par la non-revalorisation de son taux horaire ? A l'octroi de super-cadeaux aux patrons, tout particulièrement à ceux qui paient de mauvais salaires ? Bref, vont-ils combattre cette loi ? Les directions syndicales, tout particulièrement, s'y préparent-elles par un « geste fort », comme on dit ? Par la préparation, par exemple, au plus vite, d'une mobilisation générale de tous les travailleurs, d'une journée interprofessionnelle dont il avait été question au congrès de la CGT ? Car la rogne et même la hargne qui existent contre la loi Aubry, ancienne et nouvelle moutures, se sont exprimées dans un grand nombre de mouvements dispersés ces derniers mois et ne demanderaient probablement qu'à s'exprimer plus largement et à l'échelle du pays. Une première action collective de toute la classe ouvrière serait une étape et un encouragement pour l'instauration, par la lutte, d'un autre rapport de force contre le patronat et le gouvernement.

Mais à ce jour, les responsables syndicaux ont effectué leur rentrée sociale... à l'université d'été du MEDEF ! Maryse Dumas pour la CGT ou Blondel pour FO, aux côtés de dirigeants de la CFDT et de la CFTC, sont allés mendier quelques miettes au ci-devant Seillière. Avec les ricanements inévitables ! Et les responsables de la CGT amusent les travailleurs en leur promettant qu'ils seront « offensifs »... dans les négociations avec les patrons ! Mais ils se gardent bien de dresser des perspectives de lutte pour la classe ouvrière et tous les militants du mouvement ouvrier.

Pourtant, la seule chose qui pourrait influencer les décisions du patronat, c'est la mobilisation des travailleurs. Une grande partie du monde ouvrier, une grande partie de ses militants politiques et syndicaux, et tout particulièrement ceux qui sont dans les entreprises au contact quotidien avec leurs camarades toujours plus exploités, savent bien qu'il va falloir dresser un plan de mobilisation pour un programme de revendications radicales.

C'est la tâche de l'extrême gauche, en tout cas, que de le leur proposer.

H. A.

Enseignement

Rentrée scolaire

Les moyens continuent de manquer mais...

ALLÈGRE EST SATISFAIT !

A la veille de la rentrée des classes, Claude Allègre a étalé sa satisfaction lors d'une interview au « Grand Jury RTL-Le Monde ». « La France a le meilleur encadrement du monde au niveau du lycée : un enseignant pour 12,5 élèves ». Il brandit ce chiffre pour faire croire que finalement la plupart des classes ont bien peu d'élèves, ce qui est complètement faux.

En fait, de la maternelle (comme celle de Bagneux, dans les Hauts-de-Seine, occupée par des parents) au lycée (comme celui d'Aubervilliers, Jean-Pierre-Timbaud, à qui il manquait à la rentrée la bagatelle de 24 enseignants), le manque de moyens, qui avait provoqué les grèves de l'année passée, reste toujours criant.

La presse semble, ces jours derniers, venir au secours du ministre de l'Éducation nationale en matraquant qu'il y a une « baisse démographique », 62 000 enfants scolarisés en moins – entre parenthèses, cette baisse ne touche pas les collèges qui, eux, accueillent 13 000 jeunes en plus – et que, malgré tout, le ministre a fait « l'effort » de créer 3 916 emplois.

Mais cette moyenne sur toute la France ne rend pas compte de la situation dans la plupart des endroits, surtout dans les villes ou banlieues populaires, là justement où il y a le plus de besoins.

Ainsi on a entendu tout de même parler de ces 40 écoles maternelles dans l'Ain qui ont plus de 28 élèves par classe. (Et même si elle correspondait à la réalité, telle que la connaissent les enseignants, cette moyenne dépasse largement le niveau qui permettrait à chaque élève de recevoir une éducation de qualité.)

En Seine-Saint-Denis (région parisienne), malgré la deuxième série de postes supplémentaires obtenus grâce à la grève de 1998, les besoins restent immenses : 20 écoles élémentaires (ainsi les écoles élémentaires Sévigné à Sevran ou Pasteur à Gagny qui ont dû se mobiliser dès la rentrée) et 40 collèges et lycées sont en déficit d'enseignants. Dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, les classes restent surchargées. En Seine-et-Marne, il manquerait au moins une centaine d'instituteurs, de l'avis des parents et des syndicats enseignants.

Comme remède à tous les maux de l'Éducation, Allègre parle beaucoup de sa réforme qui doit commencer à ren-

trer en application cette année. « La grande chose, a-t-il déclaré à la radio à la veille de la rentrée, c'est quand même l'aide à l'élève. L'aide individualisée, c'est-à-dire des leçons particulières payées par l'Etat ! C'est une mutation historique ». Mais ce qu'il oublie de dire, c'est que cette prétendue « mutation historique » qu'il considère lui-même comme l'essentiel de sa réforme, l'aide aux élèves en difficulté, au collège par exemple, se fait pour l'essentiel avec des heures supplémentaires : 320 millions de francs d'heures supplémentaires ont été débloqués pour l'année scolaire 1999-2000, ce qui pourrait permettre d'embaucher presque 2 000 professeurs pour un an. Ce soutien nécessiterait effectivement la création de nombreux postes supplémentaires. Mais le ministre s'y refuse. Et, de toute façon, cette aide individualisée ne résoud en rien le problème des classes dont les effectifs sont trop importants, et dépassent parfois les nombres-plafonds d'élèves fixés par le ministère lui-même et qui sont pourtant déjà trop élevés !

Le reste de sa réforme « historique » consiste à réduire les programmes, ces allègements devant entrer en application en histoire-géographie et mathématiques. Ces allègements, contre lesquels les enseignants s'étaient insurgés l'an passé, ne peuvent en effet que pénaliser les élèves des milieux populaires.

En fait, le problème d'Allègre est de ne pas dépenser trop d'argent. Pour lui, comme pour le reste du gouvernement, l'heure est aux économies... quand il s'agit des services publics, de tout ce qui est utile, indispensable à la population. D'ailleurs, pour justifier le refus d'embaucher massivement du personnel dans l'Éducation nationale, on nous explique que son budget serait déjà énorme et dépasserait même pour la première fois 300 milliards de francs : 3,5 % de progression, une progression moindre que celle de l'an dernier, cela dit.

Mais qu'est-ce que 300 milliards de francs consacrés à l'éducation de la jeunesse, surtout comparés aux 200 milliards de subventions et aides que l'Etat offre au patronat ? Ces 200 milliards, qui représentent les deux tiers du budget de l'Éducation nationale, voilà ce qui pourrait permettre d'embaucher du personnel, dans l'enseignement ou dans d'autres services publics.

Mais pour arrêter les cadeaux au patronat afin d'embaucher, il ne faut compter ni sur Allègre, ni sur les autres membres du gouvernement. Cela, il faudra l'imposer !

Aline RETESSE

TOUT VA TRÈS BIEN MADAME LA MARQUISE...

Une rentrée « zéro défaut », voudrait faire croire Allègre, ministre de l'Éducation nationale.

Pourtant, entre la réalité et l'image qu'aimerait donner le ministre, la marge est bien plus large que sur n'importe quel cahier de classe. Voici quelques exemples glanés dans des établissements scolaires de la région parisienne.

Au collège Camille-Corot (Le Raincy, Seine-Saint-Denis), trois « rattachés administratifs » en français attendent une nomination. La principale veut les « occuper » 18 heures par semaine et leur propose de venir tous les matins à 8 heures voir ce qu'il y aurait à faire (travail administratif, bibliothèque...).

Au collège Elsa-Triolet (Champigny, Val-de-Marne), six ou sept « rattachés administratifs » feront des remplacements sur le district. Comme cela, Allègre peut dire que, dès le jour de la rentrée, les enseignants sont dans leur établissement...

Pour faire de la « remédiation » en « nouvelle sixième » (ce jargon officiel signifie apporter un soutien plus ou moins individualisé aux élèves en difficulté sortant du primaire), le ministère a débloqué 184 heures supplémentaires par classe. Dans ce

collège qui compte six sixièmes, cela équivaut à deux postes... que le ministère refuse de créer en faisant le chantage suivant aux enseignants : si vous refusez les heures supplémentaires, les élèves en pâtiront.

A Alfred-Costes (Bobigny, Seine-Saint-Denis), huit enseignants (15% de l'effectif) étaient soit en surnombre sur un même poste, soit non affectés bien que leur poste habituel soit vacant. Les plus touchés sont les profs à statut précaire : vacataires, contractuels, maîtres-auxiliaires.

Passant au rectorat de Créteil pour remédier eux-mêmes à cette situation, des enseignants ont constaté que les postes vacants sur l'académie sont légion : ils remplissent des dizaines de pages d'écran sur les ordinateurs du rectorat !

Au lycée Victor-Duruy (Paris 7^e arr.), bien que situé dans un « beau quartier », des classes de seconde ont plus de 35 élèves (alors que le ministère affirme que cela ne doit plus exister) et il y manque des ouvriers d'entretien ATOS. Et il n'y aura pas d'infirmière le samedi matin,

alors que des cours ont lieu.

Au lycée Marcel-Cachin (Saint-Ouen, Seine-Saint-Denis), cinq à six MA (maîtres auxiliaires) n'ont finalement pas été nommés alors qu'ils avaient reçu un courrier leur indiquant leurs classes. Apparemment, le rectorat aurait bloqué les nominations de MA car il voudrait transformer leur statut en celui de contractuels. Par ailleurs, une petite dizaine de postes semblent non pourvus et certaines classes n'ont pas d'enseignant de lettres.

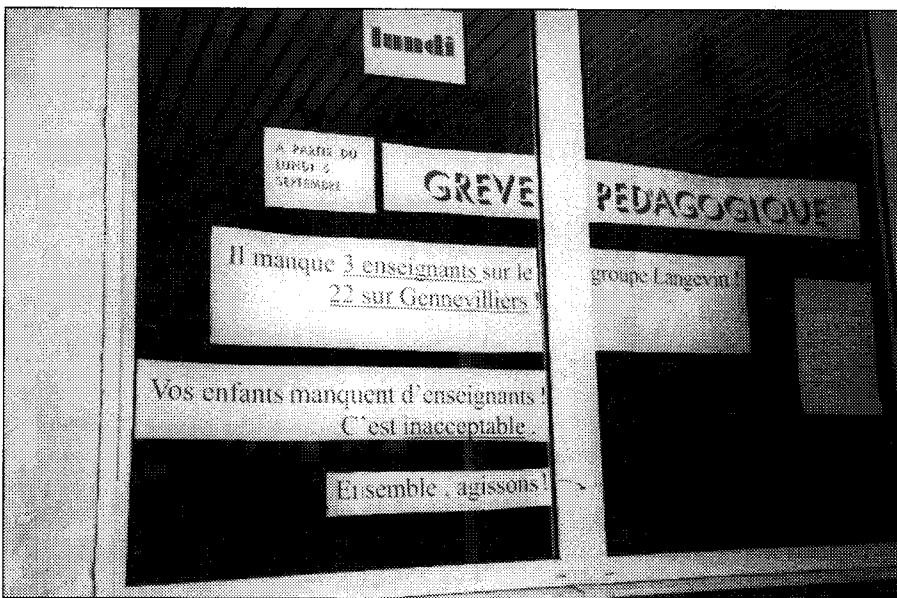
A l'ENNA (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis), un lycée d'application, il manque quatre enseignants et, de jour en jour, les effectifs changent (deux enseignants n'ont été nommés qu'entre

la rentrée des profs et celle des élèves). Ainsi, le jour de la rentrée, il y avait six stagiaires.

A Gennevilliers (Hauts-de-Seine), plus de 20 postes sont sans titulaires nommés pour l'année. Le jour de la rentrée, plusieurs écoles s'annonçaient donc en grève pédagogique, dont celles des Grésillons A et B.

Au collège Pailleron (Paris 19^e) dans plusieurs sections, dont les quatrièmes, nombre de classes dépassent les effectifs-plafonds officiels. Quant à l'arrondissement lui-même, il y a une soixantaine d'élèves entrant en sixième que le rectorat avait tout simplement « oubliés » dans ses prévisions.

Et tout cela n'est sans doute qu'un échantillon...



Lycée professionnel J-P Timbaud Aubervilliers-Seine-Saint-Denis

UNE RENTRÉE CATASTROPHIQUE

Si Allègre et Ségolène Royal ont pu triomphalement annoncer que la rentrée s'était bien passée, le sourire n'était pas de mise au lycée professionnel J.-P. Timbaud le jeudi 2 septembre, jour de la pré-rentrée. Les rentrées ont toujours été difficiles, mais il faut reconnaître que cette fois-ci on a battu tous les records : 26 enseignants sur un effectif de 91 n'étaient toujours pas affectés et nous n'avions encore aucun conseiller principal d'éducation (CPE). Certaines disciplines étaient complètement sinistrées : il manquait par exemple 5 enseignants sur 6 en dessin industriel et 7 sur 14 en mécanique automobile.

Cette situation déjà aberrante est d'autant plus révoltante que ce lycée est l'un des plus difficiles de la Seine-Saint-

Denis et qu'il est classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP) depuis le 1^{er} janvier 1999.

Nous apprenions aussi que notre cas n'est pas unique sur l'académie puisque d'autres établissements connaissent des problèmes similaires comme le lycée professionnel Paul Lerolland à Drancy (93) où 22 postes d'enseignants sur 56 manquent ce qui a rendu impossible la confection des emplois du temps !

Vu la gravité de la situation, les personnels du lycée ont décidé en accord avec l'administration que la rentrée ne pouvait pas avoir lieu dans ces conditions et qu'elle était repoussée au 13 septembre.

Cette situation catastrophique n'est pas le fruit du hasard. Le rectorat, qui est chargé des affectations, a expliqué

entre autres que certains enseignants affectés refusaient le poste. C'est possible compte tenu de la dureté des conditions de travail. Mais nous connaissons tous des enseignants ou conseillers d'éducation en situation précaire, sans poste, prêts à offrir leurs services dans l'établissement et qui ont essayé de se faire connaître auprès des autorités. D'ailleurs de nombreux enseignants sans poste ont participé à notre pré-rentrée dans l'attente d'un travail alors qu'ils avaient – comble du comble – enseigné l'année dernière dans le lycée et dans les disciplines où, cette année, il reste des postes à pourvoir.

Depuis des années le ministère de l'Éducation nationale précarise l'emploi. On trouve tout type de situations mainte-

nant : des maîtres-auxiliaires, des vacataires, des contractuels, des emplois-jeunes. Pour l'affectation des postes on nomme d'abord les titulaires puis ensuite au dernier moment, pour faire des économies, le ministère embauche des précaires là où il y a manque.

La situation du lycée J.-P. Timbaud s'est améliorée. Le fait que la télévision a largement parlé de notre cas y est sans doute pour quelque chose. Des affectations sont tombées. Mais l'année démarre déjà en retard.

Pour une bonne rentrée, il n'y a pas de miracle. Il faut créer des postes, faire de vraies embauches avec un salaire décent. Mais pour cela, il faudra inverser la politique actuelle du gouvernement.

La mort d'un immigré clandestin

VICTIME DE CHEVÈNEMENT

Bouna Wade, le jeune Sénégalais de 17 ans qui, en janvier dernier, avait « miraculeusement » survécu à un voyage dans le train d'atterrissage d'un Airbus assurant la liaison Dakar-Lyon, est mort en retentant sa chance dans les mêmes conditions. La police a retrouvé son corps dans le train d'un avion qui s'était posé à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

Car si l'aventure de Bouna Wade avait suscité beaucoup de sympathie dans l'opinion publique, les autorités françaises, elles, n'ont pas eu d'état d'âme. Après quelques semaines de soins et de convalescence dans les hôpitaux de Lyon, elles l'ont discrètement renvoyé dans son pays, même si on nous explique aujourd'hui, bien tardivement, que ce serait à sa demande et que ce jeune aurait présenté des troubles psychiatriques. Version commode et opportune. Mais, par delà des aspects anecdotiques, il n'empêche que ce fait est révélateur.

L'annonce de cette mort intervient deux mois après celle de deux Guinéens, retrouvés au début du mois d'août dans le train d'atterrissage d'un avion de la Sabena, à Bruxelles. Ces tentatives d'immigration – véritablement suicidaires compte tenu du froid et de la dépression auxquels s'exposent les immigrants – sont révélatrices de l'extrême misère et du désespoir dans lesquels vivent aujourd'hui des millions d'Africains. Ne voyant guère d'autres solutions pour s'en sortir, ils sont prêts à tout pour rejoindre l'un des riches pays d'Europe. Et ce ne sont pas les dispositions prises contre l'immigration, clandestine ou non, par Chevènement et ses semblables européens, qui peuvent les empêcher de tenter le coup, que ce soit dans la soute d'un avion ou à bord d'une embarcation de fortune lancée dans le détroit de Gibraltar... et de recommencer autant de fois que possible, si la mort ne les a pas arrêtés avant. Ainsi, à 17 ans, Bouna Wade en était à sa quatrième tentative !

En reprenant et en durcissant les mesures prises avant lui par Pasqua et Debré, Chevènement est pleinement responsable de ces morts. Au-delà, c'est toute la bourgeoisie française qui doit être tenue pour coupable de cet état de fait. Si elle a pu s'enrichir, c'est notamment en pillant les ressources de l'Afrique, par la traite des esclaves d'abord, la colonisation ensuite. Et après avoir laissé derrière elles une Afrique dévastée et sous-développée, les grandes puissances continuent aujourd'hui encore à étrangler ces pays par l'intermédiaire du marché mondial et des échanges inégaux.

Tant que cette situation perdurera, aucune loi, aucune police, aucune barrière ne pourra dissuader les candidats à l'immigration. Mais en multipliant les obstacles à leur entrée et à leur séjour, les gouvernements ne font qu'accabler les plus résolus à aller bien souvent au devant de la mort.

Roger MEYNIER

Turquie

APRÈS LE TREMBLEMENT DE UNE SITUATION SCANDALE

Plus de deux semaines après le violent tremblement de terre qui a secoué la région d'Izmit, près d'Istanbul en Turquie, ce sont plusieurs centaines de milliers de personnes qui se trouvent démunies de tout. Même ceux qui ont eu la « chance » d'avoir une tente pour s'abriter ont pu constater avec les récentes pluies que leurs conditions de vie devenaient intenable.

Toutes les affaires qu'ils avaient pu sauver ont été complètement trempées et, tout autour d'eux, la terre s'est transformée en boue. Des dizaines de milliers de tentes ont été montées sur des terrains plats, sans même une rigole pour évacuer l'eau de pluie. Les services de la météo avaient prévu, deux jours après le séisme, de l'arrivée rapide de fortes pluies dans la région sinistrée. Malgré cela on a pu voir sur les chaînes de télévision turques que bien des sinistrés n'avaient que des bouts de plastique pour se protéger de la pluie. Beaucoup déjà ont pris froid. On imagine ce que cela sera cet hiver...

A cela s'ajoutent dès maintenant les problèmes dus au manque de nourriture et de boissons. Ceux qui ont de l'argent peuvent s'acheter l'indispensable au marché noir, mais en payant le double, le triple ou plus que le prix normal. Par exemple une bouteille d'eau dont le prix normal est de 200 000 livres turques (TL), soit environ 1,50 F, est maintenant vendue dans la région sinistrée jusqu'à 1 500 000 TL... soit 22 F !



Victimes du tremblement de terre, puis des intempéries... Victimes de la rapacité des entrepreneurs et de l'incurie de l'État surtout !

Déjà une bonne partie des sinistrés souffrent de diarrhées, dues à l'eau consommée.

Bien sûr, un élan de solidarité jamais vu s'est développé dans tout le pays dès le lendemain du séisme. Ainsi des dons de toutes sortes, en nature ou en argent, ont été collectés dans toutes les régions du pays et aussi à l'étranger, notamment là où existe une émigration turque. La presse cite des chiffres records quant aux sommes données pour secourir les personnes touchées par le séisme. Mais en apprenant ces chiffres, les sinistrés ne sont que plus en colère encore, quand ils constatent le contraste avec l'indifférence et l'inaction des autorités, quand ce n'est pas leur corruption.

La colère de la population

Le 30 août, le Premier ministre Ecevit (qui se faisait

passer autrefois pour « l'ami du peuple ») a voulu visiter la petite ville de Düzce, qui se trouve dans la zone sinistrée, pour « constater la situation sur place ». Malgré toutes les mesures de sécurité, la population en colère a manifesté son mécontentement par des cris comme « Nous avons faim, nous sommes sans toit, les aides ne nous parviennent pas, les tentes ne nous sont pas distribuées », huant Ecevit et réclamant la démission du préfet.

Les manifestations ont continué après le départ d'Ecevit, qui a préféré ne pas descendre de voiture et se réfugier à la municipalité pour déclarer à la presse, sans aucune gêne : « Comme vous avez constaté les débris ont été délogés. Quand les débris sont enlevés rapidement, la vie reprend son cours normal aussi rapidement. Je suis très satisfait du fait que le peuple ait été très souriant. Ici les besoins de la

population ont été satisfaits en grande partie. Les gens ont besoin seulement de tentes. On va les envoyer ».

Ce ton autosatisfait est aussi celui du président de la République Demirel et des autres représentants de l'Etat. Aussi, ministres, maires ou autres ont-ils été accueillis de la même façon qu'Ecevit partout où ils se sont présentés devant la population sinistrée.

Le gouvernement et l'État, corrompus et incapables de servir la population en détresse

Durant les trois premiers jours qui ont suivi le tremblement de terre, la population n'a bénéficié pratiquement d'aucune aide venant du gouvernement, de l'Etat ou de l'armée. La seule aide est venue de quelques associations locales et équipes de secours étrangères sans grands moyens. Tout le monde pensait que l'armée allait mobiliser ses soldats et mettre en œuvre son matériel, et que le gouvernement allait réquisitionner tous les engins de déblaiement disponibles pour tenter de sauver le maximum de vies humaines. Non seulement il n'en a rien été, mais, en plus, des civils qui se sont rendus dans les casernes proches pour réclamer des engins ont essuyé des refus. La colère a été d'autant plus grande que les médias, notamment les grandes chaînes de télévision privées, ont largement informé la population de cette situation.

Jusqu'à présent, dans l'opinion d'une grande partie de la population turque, l'armée restait une institution disposant d'un

certain prestige. Beaucoup conservaient l'image d'une armée au service du peuple, proche de celui-ci et en grande partie épargnée par la corruption qui touche l'ensemble des milieux gouvernementaux et de l'appareil d'Etat. Mais les quelques jours qui ont suivi le tremblement de terre ont montré à beaucoup ce qu'il en est réellement. L'image de l'armée dans l'opinion en est aujourd'hui sérieusement atteinte.

La police ne reste cependant pas inactive... quand il s'agit de s'en prendre à ceux qui protestent. Un seul exemple, le quotidien de droite à grand tirage *Hürriyet* (qu'on ne peut guère suspecter d'être subversif !) a rapporté comment une femme de 28 ans, Fadime Usta, émigrée en Suisse et retournée au pays pour aider sa famille après le séisme, qui avait participé au mouvement de protestation à Düzce, a été arrêtée par la police dans les jours qui ont suivi. Accusée d'être « membre d'une organisation clandestine », elle a subi les pires humiliations pour qu'elle « accepte » de reconnaître ces accusations !

40000 victimes... de la corruption généralisée

Officiellement, le nombre de morts est de l'ordre de 14 000. Mais il ne s'agit là que des cadavres effectivement retirés des décombres. Compte tenu du nombre de disparus, le nombre réel de morts est sans doute de l'ordre de 40 000, dont pour la plupart on ne retrouvera jamais le corps, enseveli sous les ruines de leur maison. Mais, on le sait, ce grand nombre de morts s'explique moins par le tremblement de terre lui-même que par l'urbanisation anarchique et l'absence totale de respect des normes de construction antisismiques. Selon un spécialiste turc des tremblements de terre, Mustafa Ergin, qui a employé le mot de « massacre » à propos du bilan du séisme, si les normes de construction avaient été respectées celui-ci n'aurait pas fait plus de 400 à 500 morts.

Une preuve : dans la petite ville de 4 500 habitants de Tavsancil, qui se trouve en plein milieu de la faille sismique, tout près de la ville de Gölcük qui est totalement sinistrée, aucune maison n'a été endommagée par le tremblement de terre. D'après le quotidien *Milliyet* du 31 août, la raison est simple : la ville est gérée par un maire

UNE AMNISTIE POUR LES TORTIONNAIRES ET LES BANDES ARMÉES

Une loi d'amnistie, proposée par le gouvernement de coalition du DSP (social-démocrate) du Premier ministre Ecevit, du MHP d'extrême droite et du parti de droite ANAP, a été votée par le Parlement turc le 30 août. Cette amnistie permettrait la libération de la plupart des assassins d'extrême droite, escrocs, tortionnaires en tout genre et malfrats, mais en revanche ne profiterait pas

aux prisonniers d'opinion, c'est-à-dire aux militants de gauche ou d'extrême gauche et aux nationalistes kurdes actuellement emprisonnés.

Ce projet d'amnistie a fait tellement scandale, et les réactions ont été telles, que le président de la République Demirel (de droite) s'est senti obligé de s'opposer à la promulgation de la loi, qui pour le moment n'est donc pas entrée en vigueur.

Mais pour combien de temps la loi est-elle suspendue ? On peut être sûr en tout cas que le gouvernement Ecevit reviendra bientôt à la charge sur ce point. La coalition gouvernementale, qui compte dans ses rangs l'ANAP et ses politiciens corrompus, et le parti MHP compromis dans nombre de violences et d'assassinats politiques, devra bien donner à tous ces gens-là ce qu'ils attendent.

Kosovo

LA PAIX SUR LE DOS DES PEUPLES



Des soldats français de la KFOR installent un barrage de barbelés pour empêcher des élèves kosovars albanophones de retourner dans leurs anciennes écoles, côté Serbe.

Comme on pouvait le prévoir, le maintien d'un Kosovo multi-ethnique par les soins des puissances impérialistes s'avère un fiasco

Les déclarations et déplacements de Bernard Kouchner, désigné par l'ONU comme administrateur civil du Kosovo, s'apparentent à des gesticulations, tant son impuissance est patente. Avec la situation dramatique créée par les opérations criminelles de Milosevic contre la population albano-kosovare, considérablement aggravée par l'intervention militaire de l'Otan, le maintien de la majorité des quelque 200 000 Serbes qui vivaient dans la province (environ 10 % de la population totale) est devenu aussitôt problématique, d'autant plus que le retour en masse des réfugiés albanophones s'est fait dans des délais plus rapides que prévu (aux Serbes, il faut ajouter les Tsiganes, qui avaient souvent été associés par le pouvoir serbe, dans des tâches subalternes). Aujourd'hui, les Serbes et Tsiganes ne seraient plus qu'environ 30 000 au Kosovo.

Certes, les griefs des Kosovars albanais contre les Serbes sont antérieurs à la guerre. Depuis plus de dix ans, le régime de Milosevic les avait brutalement opprimés. Il avait appliqué une politique de discrimination systématique dans la vie courante. Les albanophones avaient été chassés et remplacés par des Serbes dans la fonction publique, l'enseignement, les organismes de santé, etc., et aussi dans certains secteurs industriels comme les grandes mines de

Trepca. Le répression policière était étouffante.

Aussi, l'existence de ressentiments et de désirs de représailles était logique. Mais ceux-ci ont été décuplés et attisés depuis mars dernier par les menées des forces de répression serbes, elles-mêmes favorisées et accélérées par les bombardements de l'Otan. Le fossé de haine entre les communautés en a été approfondi, les rivalités exacerbées, les nationalismes encouragés.

Résultat, outre les miliciens serbes criminels qui sont partis en hâte dans les fourgons de l'armée et de la police, bien des habitants serbes ont suivi, mus par la peur, et aussi par des sentiments anti-Albanais. Tandis que, de leur côté, les nationalistes albanais de l'UCK ont mené et mènent, d'après tous les témoignages, une politique d'agression et de harcèlement en vue de faire fuir les derniers habitants serbes et d'occuper seuls le terrain.

Non seulement l'administration civile mais aussi la force militaire de l'Otan, la KFOR, se montrent impuissantes à enrayer cette dégradation et la multiplication de telles pressions. Les responsables de l'Otan et de l'ONU juraient qu'ils chercheraient à éviter toute partition du Kosovo, mais toute la situation y conduit pourtant.

Vers des enclaves serbes protégées ?

On commence à entendre évoquer des projets de « cantonisation » (rappelons, en passant, que l'Eglise orthodoxe serbe avait mis au point un projet de « cantonalisation » pour le Kosovo,

avant la guerre). Le mot n'est pas passé, et les représentants des Serbes kosovars proposent maintenant un projet d'« enclaves protégées » dites évidemment temporaires, avec administration locale et protection de la KFOR. Si cela n'a pas (ou pas encore) été officiellement entériné, les Kouchner, Védrine, Fischer n'en excluent cependant pas la possibilité. A vrai dire, à moins d'organiser eux-mêmes le départ des Serbes qui restent, ils n'ont guère d'autre perspective.

Ainsi, Kouchner a pu déclarer au *Monde* : « Si nous devons en arriver à regrouper les Serbes, j'espère que ce sera à titre provisoire »... On peut imaginer qu'il l'espère, mais le précédent de la Bosnie montre que ce genre de provisoire a tendance à durer !

De fait, qu'on emploie les termes de cantons ou de zones protégées, ce genre d'enclaves s'instaure déjà. Les Serbes qui ne se sont pas réfugiés en Serbie ou au Monténégro se sont regroupés entre eux dans certains villages et quartiers urbains. La zone occupée par l'armée française, située au nord du Kosovo et adossée à la Serbie, avec la ville de Mitrovica, coupée en deux, est quasiment un bastion serbe.

L'enjeu des mines de Trepca

L'exemple de cette zone est significatif à un autre titre : c'est là que se trouve le complexe minier de Trepca, dont les richesses en plomb, zinc, argent constituent des enjeux importants, qui n'intéressent pas que des Kosovars : le régime de Belgrade d'abord, et notamment

la famille Milosevic, qui s'est assurée depuis longtemps le contrôle de la majorité du capital de Trepca. Mais aussi les sociétés occidentales qui, en liaison avec les Milosevic, contrôlaient la commercialisation des minerais, telles une société grecque et la française Société commerciale de métaux et minerais (SCMM).

En outre, à travers les institutions des Nations unies, des intérêts anglais et américains cherchent à jouer leur jeu. Un jeu qui est rendu épineux par le fait que, d'après les accords, le Kosovo est toujours sous la souveraineté de la République de Yougoslavie... mais, qu'à cela ne tienne, l'ONU s'est attribué unilatéralement fin juillet la gestion des biens publics au Kosovo, de « toutes les propriétés, y compris l'argent et les comptes bancaires, appartenant à ou enregistrés au nom de la République fédérale de Yougoslavie ou de la République de Serbie »...

C'est une gué-guerre qui oppose désormais les tenants anglais et américains de la tutelle onusienne sur Trepca, aux actionnaires privés non serbes de ce complexe minier — comme le directeur français de la SCMM, qui aurait acquis subitement une part de son capital...

Ainsi, les rivalités entre intérêts capitalistes ne sont pas loin, au-delà des affrontements, au moins entre l'UCK et les responsables français, dans la région de Mitrovica.

Les aspirations des peuples du Kosovo n'entrent pas en compte là-dedans. Dans la paix comme dans la guerre, ces peuples ne sont que masses de manœuvre.

C. L. G.

TERRE USE

qui, depuis onze ans, a résisté à toutes les tentatives de corruption des promoteurs qui lui proposaient des villas ou des appartements de luxe en échange de sa complaisance. Il a veillé au respect des normes antisismiques et n'a accordé aucun permis de construire pour des immeubles de plus de trois étages sur les collines et de deux étages sur les plaines.

Ce que le tremblement de terre a mis en évidence encore une fois, c'est d'abord la corruption généralisée de l'administration. Cette corruption, qui existait déjà à grande échelle avant le coup d'Etat militaire de 1980, s'est généralisée à toutes les administrations. Tous les postes importants dans l'appareil d'Etat ont été accaparés par des parvenus dont le seul principe était de s'enrichir par tous les moyens. C'est ce pouvoir qui a permis à tous ces députés, ex-députés, maires ou anciens maires, leurs familles ou leurs cousins, de contourner toutes les lois, à commencer par celles qui avaient été prévues après un tremblement de terre ayant, déjà, dévasté cette même région d'Istanbul et d'Izmit il y a exactement 29 ans. Ils ont ainsi construit des immeubles de 8 ou 10 étages là où leur hauteur aurait dû être limitée à quatre étages, et de plus en économisant sur le ciment et la qualité des matériaux.

Pour constater que la vraie catastrophe c'est le système politique en place, il suffisait de constater que certains immeubles — construits en respectant les normes — avaient tenu debout impeccablement, tandis que d'autres, tout proches, se sont effondrés comme des châteaux de cartes, en tuant des milliers de personnes.

On a d'ailleurs vu avec quelle hâte, quelques jours après le tremblement de terre, les autorités turques ont fait évacuer les équipes de sauveteurs encore présentes, pour envoyer des bulldozers dégager les débris des maisons effondrées. Le prétexte officiel était de faire vite pour éviter les épidémies. Mais une grande partie de la population sinistrée a une autre conviction : il s'agissait au plus vite d'effacer les traces, et de rendre impossible toute enquête sur les conditions réelles dans lesquelles ont été édifiées toutes ces maisons, avec quels matériaux elles ont été édifiées et sur les raisons pour lesquelles elles se sont transformées en pièges mortels pour leurs habitants.

Julien SILVA

Russie

ET POURQUOI PAS VIRER LE PATRON ET FAIRE TOURNER L'USINE ?

Située en Russie, dans le département de Léningrad, près de la frontière finlandaise, l'usine de cellulose-pâte à papier VTsBK a, une nouvelle fois, fait parler d'elle. Ou plutôt, ses ouvriers.

Le cas de VTsBK est pour le moins original : depuis deux ans ses ouvriers ont expulsé la direction « légale » et ont remis en route l'usine pour leur propre compte, après avoir déposé de nouveaux statuts, ceux d'une « entreprise du peuple ».

Pas vraiment prévue par ce qui sert de loi sur la propriété industrielle en Russie, cette situation n'a apparemment pas démonté certaines banques qui continuent de lui accorder des crédits de roulement. Mais l'entreprise reste en marge de la loi, et pas qu'un peu car, depuis 1998 « et jusqu'à maintenant, le collectif des travailleurs [...] s'oppose à ce que les propriétaires légaux du VTsBK y mettent les pieds », rappelaient les *Izvestia* du 3 août dernier.

Fin 1997, comme bien d'autres, le VTsBK avait connu

des difficultés dues à la crise d'une économie pillée par la bureaucratie et désorganisée par la disparition de l'URSS. La direction d'alors avait réussi à convaincre le « collectif » de chercher un repreneur privé. Cela tombait bien, elle en avait un dans sa manche et, en septembre 1997, le groupe britannique Nimmonor, après avoir promis monts et merveilles, acquit pour 32 millions de dollars la majorité des parts du combinat.

Les salaires n'étant toujours pas payés et Nimmonor s'appropriant à des licenciements massifs, un comité de grève se forma qui décida, en février 1998, de prendre en main le combinat. Il en expulsa sans autre forme de procès les représentants du patron. Deux précautions valant mieux qu'une, le comité de grève forma des groupes de protection

pour prévenir tout retour des propriétaires. Et la production reprit. « Vous voyez comment c'était avant dans les kolkhozes, eh bien, ça fonctionne comme cela chez nous maintenant » : c'est ainsi que des ouvriers du VTsBK ont décrit leur entreprise au reporter du journal déjà cité.

Nimmonor ne resta bien sûr pas les bras croisés. Il fit appel aux juges et autorités locales mais, selon la presse, « ceux-ci ne purent résoudre la situation ». En fait, la mobilisation ouvrière et la sympathie de la population pour les travailleurs du combinat les rendaient prudents. Mieux valait un combinat hors la loi que des centaines, voire des milliers de licenciements risquant de mettre le feu aux poudres.

La presse nationale, tel le quotidien des milieux d'affaires *Kommersant* du politicien mafieux Berezovski, se déchaîna contre « la nationalisation du combinat » et le « retour de la loi rouge ». Mais, après un an et

demie, Nimmonor décida de passer la main, ayant trouvé une société pour lui racheter ses actions.

Les autorités espéraient que cela conviendrait aux travailleurs. Des syndicats et partis, qui les avaient plus ou moins soutenus jusqu'alors, insistèrent sur le caractère, russe cette fois, du nouveau patron, sur le retour de l'entreprise dans le giron national. Des dirigeants du KPRF (le parti communiste, qui domine la Douma) présentèrent notamment les choses comme la solution enfin trouvée.

Mais le 9 juin dernier, quand un certain Sabadach fit savoir qu'il entendait occuper son fauteuil directorial et exhiba des jugements lui en reconnaissant le droit, les ouvriers l'empêchèrent d'entrer. Le 29 juillet, il revint à la charge, accompagné de camions d'OMON (CRS russes), de gardiens de prison musclés et de voyous. Les ouvriers présents actionnèrent la sirène de l'usine et, des cités voisines, accoururent trois cents travailleurs, d'autres partant couper la grande route Helsinki-Saint-Petersbourg. La bagarre généralisée qui suivit fit des blessés de

part et d'autre mais les ouvriers restèrent maîtres du terrain : le patron dut prendre ses cliques et ses... claques.

La télévision et les journaux couvrirent l'événement. Ils n'avaient jamais vu ça et ce qui dominait, c'était leur inquiétude : « S'il se faisait que la prise du VTsBK par les ouvriers se solde par un succès, commenta le principal quotidien russe, cela constituerait un précédent dangereux. Cela signifierait que, quand un patron ne plaît pas, on peut le mettre à la porte ».

Effectivement. Et dans ce pays où bien des gens et des travailleurs se souviennent qu'il y a peu encore il n'existait pas de patrons privés, ce risque (pour ces derniers) est surtout une chance pour tous ceux qui voient à quelle catastrophe le cours actuel a déjà mené le pays, son économie et sa population. Que les travailleurs fassent valoir leurs droits sur les entreprises, et plus largement sur toute la société, en expulsant ces parasites, c'est même la seule voie de salut pour la population laborieuse russe.

Pierre LAFFITTE



Dans l'usine VTsBK sans patron.

Sommet de la francophonie

PRENDRE LANGUE POUR LES AFFAIRES

Autour de Chirac, vient de se réunir à Moncton au Canada le sommet bi-annuel de la « francophonie » dont l'organisation regroupe 52 pays, pour la plupart africains.

Lors de ce sommet, il a bien été question, en passant, de la langue française, parlée aujourd'hui par 2,5% des habitants de la planète. On y a également parlé culture. Ainsi Chirac revendique-t-il que les produits culturels, films, livres ou autres, ne soient pas traités comme les autres marchandises par le commerce mondial, et en particulier par l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, dominée par les Etats-Unis. Il peut toujours rêver.

Mais tout cela, c'est pour la galerie. Plus sérieusement, de telles réunions sont l'occasion pour les dirigeants français de resserrer les liens avec certains Etats, mais plus

particulièrement avec les anciennes colonies qui restent la zone réservée de l'impérialisme français. De manière symbolique, il s'agit également en quelque sorte de marquer son territoire par rapport aux impérialismes concurrents. A cette fin, la francophonie avec ses sommets et ses fonctionnaires tente de jouer son rôle dans l'organisation des relations internationales de l'impérialisme français à l'imitation, pourquoi pas, du Commonwealth britannique.

L'impérialisme français a une chasse gardée en Afrique où c'est à lui de faire régner l'ordre, quitte à ce que ça soit par dictateurs interposés. Mais depuis quelques années, face aux révoltes, aux guerres civiles, aux massacres qui ensanglantent l'Afrique et qu'il a couverts, il fait davantage mine de se faire le chantre de la démocratie et

des droits de l'homme. Il le fait surtout le temps d'une réunion comme celle de Moncton.

Ainsi les dirigeants français viennent-ils d'y décider la constitution, dans le cadre de l'organisation de la francophonie, d'un « observatoire de la démocratie »... dont la création avait déjà été décidée au sommet précédent. Tout un programme. Sans moyens, sans obligation pour les Etats francophones de répondre aux demandes d'enquête de cet observatoire, on peut dès à présent estimer l'efficacité d'un tel organisme.

Bref, à Moncton, de qui se moque-t-on ? En tout premier lieu de ces peuples d'Afrique maintenus sous la domination de dictateurs que la France soutient et arme, et pillés par l'impérialisme français.

Michel ROCCO

Église

LE BOGUE DE L'AN 2000

L'année 2000 sera pour l'Église une année de grande pompe. Le pape vient d'annoncer que, le deuxième millénaire de Jésus-Christ, il organisera dans les rues de Rome une procession de pénitence pour demander pardon au monde entier pour les fautes et les crimes de l'Église depuis 2000 ans. Il fait entre autres allusion aux guerres de reli-

gion, à l'Inquisition ou à la faiblesse coupable de ses prédécesseurs envers le fascisme.

Ça soulage de penser que, en l'an 4000, ses successeurs demanderont pardon pour les positions réactionnaires de Jean-Paul II sur la famille, la contraception, et pour ses visites répétées aux dictateurs de toute la planète.

Italie

L'affaire d'Ustica
**UNE
BAVURE
QUI FIT
81 MORTS**

Il aura fallu près de vingt ans, entre le 27 juin 1980 et ce 1^{er} septembre, pour que des responsables militaires italiens soient renvoyés devant la cour d'assises pour l'affaire dite d'Ustica.

Ce jour de juin 1980, un avion DC-9 de la compagnie Itavia effectuant le trajet Bologne-Palermo avait explosé en vol au large de cette petite île proche de la Sicile, avec ses 81 occupants. Très rapidement il était apparu qu'au moment de la catastrophe, des avions de l'OTAN - américains, français ou anglais - évoluaient dans les environs à la poursuite d'un ou plusieurs avions libyens, eux aussi de passage dans l'espace aérien italien. L'hypothèse que l'avion de ligne ait été victime d'un combat aérien, entre les avions de chasse de l'OTAN et de la Libye, avait été rapidement évoquée, d'autant plus que, quelques jours plus tard, on avait retrouvé la carcasse d'un avion libyen écrasé dans les montagnes calabraises.

Mais voilà, depuis 1980, toutes les tentatives d'enquête des juges italiens se sont heurtées à un mur. Les divers services de renseignement ont opposé des fins de non-recevoir à toutes leurs demandes. Le «secret défense» était là qui voulait qu'aucune erreur n'ait été commise, que l'avion libyen était sans doute tombé par hasard, qu'il n'y avait aucun avion de l'OTAN dans les parages, et qu'il fallait chercher ailleurs les raisons de la chute du DC9 et de la mort de 81 personnes.

Pendant dix-neuf ans, l'enquête a donc suivi son cours malgré les démentis répétés des diverses autorités occidentales, de l'OTAN et des services militaires italiens eux-mêmes, niant l'évidence

et faisant même disparaître un certain nombre de documents. Mais la patience d'un certain nombre de juges et l'obstination de l'association des familles des victimes ont abouti, le 1^{er} septembre, à ce que le juge d'instruction Rosario Priore puisse estimer avoir suffisamment d'éléments pour décider de renvoyer neuf personnes devant la cour d'assises, dont quatre généraux italiens, accusés de « haute trahison », et cinq autres personnes accusées de « faux témoignage », pour avoir dissimulé à la justice les éléments dont elles disposaient.

On n'en a pas encore fini pour autant avec l'affaire d'Ustica : pour le moment, ces neuf personnes ne sont que certains responsables italiens du « mur du silence » élevé dans cette affaire. L'identité des pilotes et des responsables militaires qui ont pris leurs décisions au mépris de la sécurité des avions civils présents dans le secteur, ce qui s'est réellement passé ce jour-là au large de la Sicile, tout cela reste toujours couvert par le secret. Le gouvernement italien, embarrassé par la décision du juge, en est à expliquer qu'il va maintenant « étudier les voies à suivre pour rechercher, en collaboration avec les alliés de l'OTAN, l'établissement définitif de la vérité ». Mais l'OTAN continue à répondre officiellement qu'elle a aidé l'enquête autant qu'elle le pouvait, et le gouvernement français, par exemple, qu'il reste prêt à collaborer... comme il l'a fait jusqu'à présent ! Ce qui revient à dire que le mur du silence restera intact de ce côté-là.

On ne va tout de même pas se mettre à répondre aux questions des civils pour une simple « bavure » de 81 morts un jour où les militaires jouaient à la guerre dans le ciel de la Sicile ?

A.F.

Espagne

**SÉVILLE,
« CAPITALE EUROPÉENNE
DU CHÔMAGE »**

La veille de l'inauguration des championnats du monde d'athlétisme, le quotidien *El Pais* annonçait : « Séville est tout sourire, grâce au stade terminé à temps, à la joie des stars de l'athlétisme mondial et à l'audience record : 3 500 millions de téléspectateurs ».

Mais derrière ce spectacle télévisuel et commercial se cache une réalité moins reluisante. Et tout d'abord le dépassement du coût des travaux pour le stade : le budget prévisionnel était de 13 541 millions de pesetas (540 millions de francs) mais selon des sources officielles, il a atteint 14 576 millions de pesetas (580 millions de francs), pendant que d'anciens conseillers de la société du Stade Olympique parlent de 20 000 millions de pesetas (800 millions de francs). De toute façon, le quotidien *El Pais* reconnaît lui-même qu'il aurait suffi de moins de 10 000 millions de pesetas (400 millions de francs) pour réaliser un ouvrage correspondant aux nécessités de l'heure. L'ombre de la spéculation et des intérêts immobiliers plane sur le stade des « sourires ».

De plus, cet ouvrage gigantesque ne sera apparemment pas utilisé au-delà des championnats du monde, comme cela avait déjà été le cas pour une partie des installations de l'exposition universelle de 1992, si ce n'est dans le cadre de l'éventuelle candidature pour les jeux Olympiques de 2004, au résultat hypothétique, qui a servi jusqu'à présent la spéculation, au profit des banques, sur les terrains qui serviraient à construire la future « cité olympique ».

Dans une ville comme Séville, dans laquelle 40 % de la population active se retrouvent au chômage ou en contrat précaire, les dirigeants locaux, comme nationaux, ont toujours décidé de dépenser des sommes colossales, au nom du développement de la ville, pour des grands travaux comme l'exposition de 1992, des ren-

contres sportives internationales, ou la candidature olympique, pour le plus grand profit d'une minorité de spéculateurs, sans se soucier de la vie quotidienne de la population, de la détérioration des quartiers populaires, et sans que le chômage baisse d'un iota.

Cette politique a favorisé la spéculation immobilière sauvage, avec le soutien de la municipalité, qui a attribué des terrains bien placés à des banques ou à des industriels, expulsé les populations pauvres des quartiers populaires pour y construire des magasins de luxe. Résultat, six personnes sont mortes dans l'effondrement de bâtiments que leur propriétaire laissait à l'abandon en attendant que les cours montent. Le manque de magasins accessibles aux ouvriers et spécialement aux jeunes est pourtant un grand problème, les prix ayant augmenté cette année de 20 %.

L'emploi dans les services

publics est en diminution, et la municipalité privatise la gestion des services publics, qui du coup se dégradent progressivement.

Pendant que les riches font de bonnes affaires, dans cette ville qu'on a appelé « la capitale européenne du chômage », les fermetures d'usines et d'entreprises sont à l'ordre du jour. La précarité du travail, les cadences infernales, les dépassements d'horaires et le manque de sécurité ont provoqué dans la province de Séville, rien que depuis le début de l'année, deux fois plus d'accidents de travail dans le bâtiment que durant toute l'année passée, dont un dans le stade olympique flambant neuf, gros utilisateur de travail précaire et de journées de travail démesurées.

La grande fête du sport ne peut faire oublier la dureté de l'exploitation subie par les travailleurs ni l'enrichissement sur leur dos d'une poignée de capitalistes.

Arlette
LAGUILLER



Paroles de prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus
Plon

A lire

Paroles de prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus.

Éditions Plon, 224 pages, 79 francs.

AFF



Barak et Arafat, après la signature de l'accord, sous les applaudissements du nouveau roi de Jordanie, de Mubarak et de Madeleine Albright.

Israël - Palestine

L'accord de Charm-el-Cheikh LES TOUT PETITS PAS DE BARAK

A en croire nombre de commentateurs qui, en la circonstance, expriment la satisfaction des principaux représentants du monde occidental et des pays arabes dits « modérés », les accords qui viennent d'être signés à Charm el Cheikh entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne ouvriraient une voie menant à la paix entre les deux peuples.

Ehoud Barak, le Premier ministre d'Israël, serait ainsi fidèle à ses engagements électoraux, tandis qu'Arafat, toujours prompt à apposer sa signature au bas d'un règlement lui accordant quelques menus avantages, ferait pour sa part la démonstration que patience et concessions finissent toujours par amener un petit plus. A ce rythme, il faudrait pourtant bien plus d'un siècle pour que les Palestiniens récupèrent les territoires occupés par Israël après la guerre de 1967, à la condition, d'ailleurs bien peu probable, que les dirigeants israéliens aillent, de mini-retraits en mini-retraits, jusqu'à rétrocéder toutes ces terres.

En fait d'avancées dans le prétendu « processus de paix », Barak n'a fait qu'accepter ce qui avait déjà été promis – mais non tenu – par son prédécesseur, Nétanyahou. Pas un centimètre carré de territoire supplémentaire n'a été accor-

dé aux Palestiniens au terme du récent accord. Pour quelqu'un qui dit vouloir retrouver le chemin de la paix, c'est bien peu !

Certes, comparée à la politique d'un Nétanyahou, on peut toujours estimer que celle mise en œuvre par Barak est un progrès ; que Barak n'a pas le culot de Nétanyahou justement qui, malgré bien des promesses, n'avait finalement rétrocédé que 4 % des territoires à l'Autorité palestinienne dont 2 % avaient aussitôt été transformés en « réserve naturelle », ce qui interdisait aux Palestiniens de s'y installer. Mais force est de constater que les prétendues nouvelles avancées israéliennes s'apparentent à un morcellement des concessions, et ce d'autant plus que la majeure partie des territoires redonnés aux Palestiniens restent sous le contrôle militaire d'Israël.

La Cisjordanie est aujourd'hui divisée en trois zones dont la plus petite, et de loin, est intégralement contrôlée par les Palestiniens. Eh bien, les accords de Charm el Cheikh n'ont fait que changer le statut de 10 % de la Cisjordanie, les faisant passer du contrôle total d'Israël à une administration palestinienne, mais où la sécurité est encore aux mains d'Israël. Au terme des trois mouvements de retrait prévus, moins de 6 % supplémentaires de la Cisjordanie devraient passer sous contrôle total des Palestiniens.

Et il en est de même pour le

problème des prisonniers politiques palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. Nétanyahou s'était engagé à en libérer 750. Marchant allégrement sur sa promesse, il n'en libéra que 250 dont 150 prisonniers de droit commun. Là encore, Barak n'a même pas honoré la parole de son prédécesseur puisqu'il n'a accepté de libérer que 350 prisonniers. Et puis, rien n'a été décidé pour ce qui concerne l'avenir des colonies de peuplement juives, de Jérusalem ou du retour des réfugiés dont beaucoup, dispersés dans plusieurs pays de la région, vivent encore dans des camps.

C'est dire qu'au sortir des pourparlers de Charm el Cheikh, la situation de la population palestinienne ne s'en trouve pas changée, même dans le seul domaine du recouvrement de ses droits nationaux. Avec des méthodes pour l'heure différentes de celles de l'homme de droite Nétanyahou, le travailliste Barak continue en fait une politique de force à l'égard des Palestiniens, ne leur accordant à doses homéopathiques qu'une infime partie de leurs droits.

Depuis plus d'un demi-siècle, de guerres ouvertes en guerres larvées, avec en Israël des gouvernements de droite ou de gauche, cette région du monde n'a pas connu la paix. Et ce ne fut pas seulement la jeunesse israélienne qui fut marquée et parfois sacrifiée, mais certainement bien plus qu'elle encore plusieurs générations de Palestiniens.

Georges LATTIER

Hôpitaux de Marseille

GRÈVE AUX URGENCES

A Marseille, suite à l'agression d'une infirmière par un alcoolique dans le service des urgences de l'hôpital Nord, dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 septembre, le personnel du service s'est mis en grève aussitôt. Il a été rejoint par le personnel des urgences des deux autres hôpitaux marseillais de l'AP-HM, (Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille), qui assure les urgences, la Conception et Sainte-Marguerite.

Les agressions aux Urgences se répètent. Il y a eu, entre autres, un pugilat général en janvier entre un malade et sa famille et des membres du personnel, au cours duquel des brancardiers et aides-soignants avaient été blessés. En juillet une infirmière était agressée à l'hôpital Nord par un toxicomane, très récemment un alcoolique frappait une infirmière de l'hôpital Sainte-Marguerite. Et finalement la dernière agression, celle d'une infirmière qui avait déjà été attaquée, déclenchait la grève.

C'est le manque cruel de personnel qui rend la situation aussi périlleuse. A Marseille les services d'urgence de plusieurs hôpitaux ont été supprimés. Ils ont été regroupés sur trois hôpitaux.

A l'hôpital Nord, c'est un service qui comprend l'accueil, les salles de soin et quinze lits d'hospitalisation, (dont cinq de psychiatrie), alors qu'il n'y en avait que cinq il y a trois ans. Mais le personnel est resté le même, ce qui est très insuffisant. Si quelqu'un part à la retraite, s'il est en congé ou en maladie, il n'est pas remplacé. Quand la situation est par trop catastrophique on appelle par téléphone celles qui ne sont pas en service. Il n'est pas rare d'être ainsi sollicitée pour changer de vacation. Il est même arrivé qu'on réveille quelqu'un en pleine nuit pour lui demander de changer d'horaire.

L'été dernier la direction n'a pas engagé de personnel en remplacement : elle a préféré fermer sept lits. Or tous sont pourtant nécessaires puisque les quinze lits sont toujours pleins.

Des problèmes identiques, il y en a dans tous les hôpitaux qui accueillent des urgences, mais

l'hôpital Nord est le plus touché car il draine les malheurs des quartiers les plus pauvres de Marseille – les quartiers Nord et le centre ville. Il reçoit 200 personnes par jour. En plus des cas d'urgence, des gens qui n'ont pas les moyens d'aller chez un médecin de ville viennent pour être pris en charge dans ce service, car il n'y a pas de médecine généraliste à l'hôpital.

Le manque de personnel est tellement criant que la moyenne d'attente des malades aux Urgences de l'hôpital Nord est de 7 heures. Ce qui veut dire que certains attendent plus encore ! On conçoit que certains puissent s'énerver...

Il manque des médecins, il manque des infirmières et des aides-soignants, il n'y a pas d'assistante sociale à temps plein. Il manque des ASH (Agent de service hospitalier) et des brancardiers. Actuellement une seule ASH doit faire les quinze lits, nettoyer la salle de pansement et les bureaux des médecins et des infirmières.

D'après la responsable CGT de l'AP-HM, à l'hôpital de La Conception : « Un grand nombre de patients viennent aux Urgences pour éviter d'avoir à faire l'avance d'argent à un médecin de ville. En embauchant sur chaque site un médecin généraliste qui serait chargé de ces urgences les moins graves, on désengorgerait le service. Si le personnel se sent un peu rassuré par le retour d'une antenne de police, il faut le demander, mais il reste que la solution ne peut être que l'embauche de personnel médical, paramédical et socio-éducatif ».

Les syndicats ont appelé à la grève. Mais tous les grévistes ont été réquisitionnés et travaillent pour assurer ce qui est appelé le « service minimum », c'est-à-dire en fait le service tel qu'il est assuré normalement.

Tout ce que la direction de l'AP-HM proposerait, ce serait d'embaucher plus de vigiles, d'installer une antenne policière et d'embaucher des employées pour servir de médiateurs. Ce qui est en cause pourtant et qui est ressenti, c'est le manque alarmant de personnel comme le disent les infirmières : « Quand j'arrive et que je vois que nous ne sommes que deux ou que je suis seule, je travaille avec un pincement au cœur, mais quand nous sommes quatre ou cinq, je travaille sans inquiétude ».

Automobile

ÇA ROULE POUR LES PROFITS

Les constructeurs automobiles se frottent les mains. Peugeot comme Renault ont battu des records de ventes cet été : 98 % de ventes en plus en août 1999 (par rapport à 1998) pour Peugeot, plus de 23 % pour Renault. Mais si les deux constructeurs vendent ainsi toujours plus de voitures, il n'est pas question pour eux d'embaucher plus de monde. C'est « la réduction des coûts de production » qui reste à l'ordre du jour.

Derrière cette formule, il y a tout simplement leur volonté de faire produire toujours plus, avec le moins possible de personnel. Que ce soit chez Renault ou chez Peugeot, cela se traduit plus que jamais par la flexibilité tout azimut, la montée des cadences, les heures supplémentaires en pagaille y compris durant les jours habituellement fériés. Et tant pis si cette politique rend les conditions de travail insupportables à des dizaines de milliers de travailleurs. Les constructeurs sont d'autant

moins gênés qu'ils reçoivent l'aide du gouvernement qui va tout à fait dans leur sens, comme il l'a encore fait dernièrement en acceptant de financer les départs en préretraite dans l'automobile, dans le cadre d'un plan qui prévoit la suppression par ce biais de milliers d'emplois.

Avec ça, pas étonnant que les deux groupes annoncent encore des profits en hausse. Renault a d'ores et déjà prévu une augmentation de ses bénéfices trimestriels 1999 par rapport à 1998, année qui avait déjà été marquée par un fort accroissement des profits (+ 63 % de progression par rapport à 1997).

Le pactole accumulé par les deux constructeurs automobiles est certainement une bonne nouvelle pour leurs actionnaires. Mais pour les salariés comme pour l'ensemble de la collectivité, c'est surtout un immense gâchis.

Paul BARRAL

General Motors – Strasbourg

Les 35 h, avec samedis et dimanches travaillés

ÇA NE PASSE PAS !

A General Motors Strasbourg, les travailleurs viennent, une fois de plus de dire clairement « Non » au projet des 35 heures avec flexibilité que la direction veut nous imposer depuis près d'un an et demi. Au référendum organisé le 2 septembre par la direction, près de 62 % des salariés (employés et cadres compris) ont voté contre la proposition du patron.

Depuis janvier 1998, la direction essaye de nous imposer le travail du samedi et même du dimanche obligatoire, d'abord dans le cadre de la loi Robien et maintenant dans celui des 35 heures sauce Aubry.

En février 1998, où elle voulait imposer un système de 4x8 avec samedis obligatoires, non payés en heures supplémentaires, et assorti d'un blocage des salaires jusqu'en 2005, elle avait dû reculer à la suite d'un débrayage de 600 d'entre nous et d'un vote déjà à 62 % contre. Un an plus tard, en février 1999, elle a remis les 35 heures-Aubry sur le tapis avec toujours la même flexibilité et les samedis obligatoires. Là encore, à l'appel des deux syndicats, CGT et CFDT, nous avons débrayé à plus d'un millier pendant une heure. Après avoir vainement tenté de nous retourner au cours d'une série de réunions marathon, le patron a remballé son projet... pour le ressortir quelques mois plus tard.

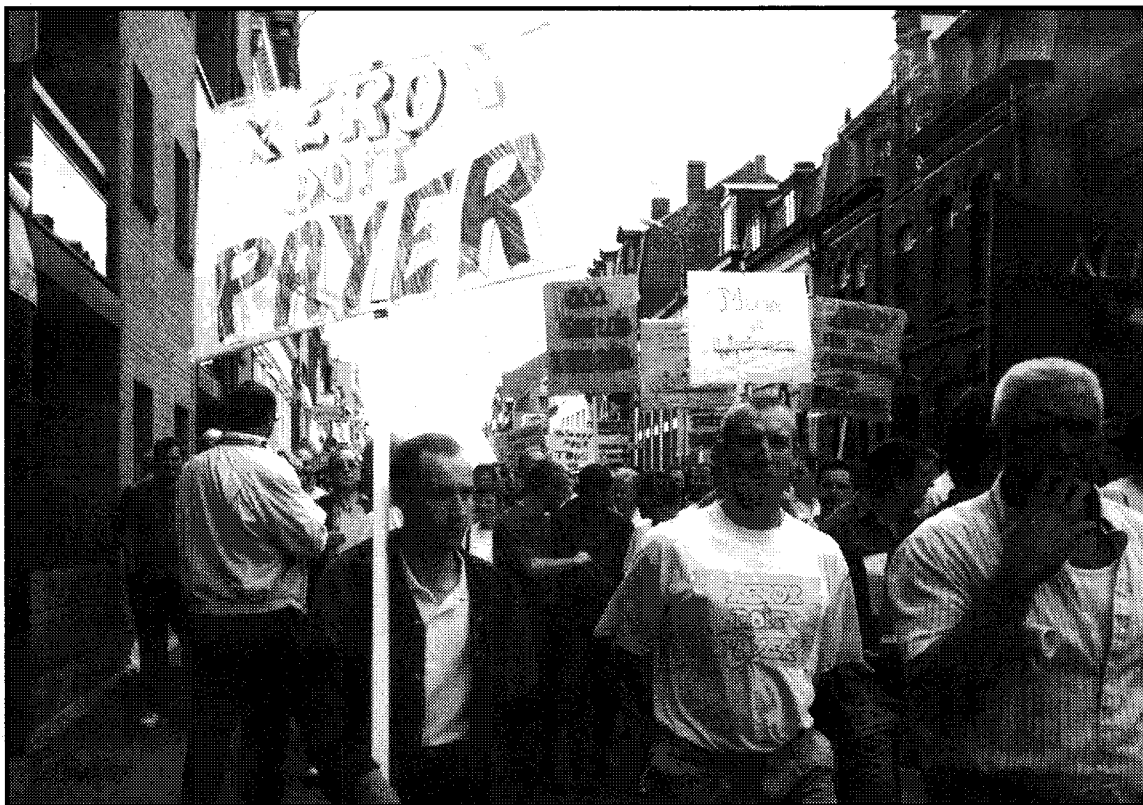
Début juillet, à trois semaines des congés, il est revenu à la charge avec un projet « modifié » où il proposait le travail en 4x8 « uniquement pour une minorité » selon ses dires, mais avec douze week-ends travaillés (10 heures samedi et 10 heures dimanche). On a eu de nouveau tous droit à des réunions où la direction a tenté la carte de la séduction, contrairement aux précédentes où elle invo-

quait la survie de l'entreprise et la possible délocalisation au Mexique. Cette fois-ci, elle faisait miroiter que seuls quelques secteurs feraient les 4x8, que cela serait avantageux financièrement pour ceux qui le feraient et qu'il y aurait une centaine d'embauches. Mi-juillet elle a organisé une consultation par lettre individuelle envoyée à la maison. Chacun pouvait répondre de façon anonyme « après discussion avec la famille et les amis ». Sur les 2 160 personnes concernées, il y a bien eu 749 « oui » mais plus de 1 000 salariés ont jeté la lettre au panier et on peut légitimement les ajouter aux 400 « non ». La direction n'a d'ailleurs pas pavosé, bien au contraire.

Enfin, dernier épisode (pour l'instant !) la direction a relancé son offensive fin août, avec le référendum organisé à l'usine sur les mêmes propositions, espérant sans doute que les congés auraient ramolli notre détermination. La CGT et la CFDT ont continué à dénoncer ce projet et les deux syndicats ont appelé à voter contre. A leur demande, le vote a été organisé séparément pour les ateliers d'un côté et les cadres et ETAM de l'autre. Sur les 1 393 votants dans les ateliers, 979 ont voté contre (71,38 %) alors que du côté cadres et maîtrise, sur 366 votants, 267 ont répondu « oui » et 87 « non », ce qui représente tout de même 24,48 %. On peut très bien imaginer qu'un certain nombre de membres de la maîtrise qui devraient aussi faire les 4x8 ne sont pas très enthousiastes !

Jusqu'à aujourd'hui, il apparaît donc clairement que la grande majorité des ouvriers de l'usine ne veut pas de ces 35 heures-là qui seraient un recul de leurs conditions de vie, de travail et de salaire !

Correspondant LO



CERPLEX (ex-XEROX) (Neuville-en-Ferrain – Nord)

LA LUTTE CONTRE LES LICENCIEMENTS CONTINUE

Chez Cerplex, la grève a continué toute la semaine et l'usine était toujours bloquée lundi soir, 6 septembre.

Le lundi 30 août, nous étions allés à plus de 200 rappeler à l'administrateur judiciaire que nous n'avions pas l'intention de nous laisser liquider en douce. Le mardi, nous sommes allés à 300 « décorer » l'intérieur et la devanture de la vitrine commerciale de Xerox pour la région Nord à Marcq-en-Barœul, près de Lille.

Vendredi 3 septembre, un voyage à Paris était au programme. Nous sommes à nouveau partis à 300. La première étape était au ministère du Travail où Martine Aubry recevait une délégation. On ne s'attendait pas à grand-chose, on a été servi. Elle nous a dit qu'elle nous comprenait, qu'elle ferait tout son possible, mais que le plus urgent, c'était... de reprendre le travail pour ne pas

compromettre l'avenir du site ! Cerplex est en redressement judiciaire, il n'y a pratiquement plus de commande, et ce qui est urgent d'après elle, c'est de travailler. Et ce n'était pas une plaisanterie de mauvais goût, elle ne faisait que reprendre à son compte ce que répète à l'envi le député-maire socialiste de Tourcoing qui, en faisant encore un petit effort, va bientôt nous dire que s'il y a des licenciements, c'est à cause de la grève.

Ensuite, nous sommes partis vers Aulnay-sous-Bois, au siège de Xerox-France. C'est la partie du voyage qui nous motivait le plus, car vraiment, Xerox, on n'encaisse plus ! Le personnel de Xerox-France avait eu droit à une demi-journée de congés, la direction ayant peur que les mécontents se rencontrent, mais l'inter-syndicale était là pour nous accueillir. Le directeur s'était envolé en urgence, il avait laissé de corvée son DRH pour nous recevoir. L'ensemble des tra-

vailleurs effectua une visite poussée du siège en chantant : « On est chez nous », « Xerox doit payer ! ».

Alors que Xerox affirme publiquement qu'il nous a trouvé en 1996 un repreneur solide et plein d'avenir, le DRH, un peu ému, lors de l'entrevue, nous a affirmé que Xerox ne pensait à l'époque qu'à se débarrasser de nous. C'est exactement ce que nous pensions aussi : Xerox cherchait un moyen de sous-traiter les licenciements.

Nous sommes donc revenus plus déterminés encore à tout faire pour que Xerox paye le plus cher possible puisque c'est lui qui est responsable des licenciements.

Il doit reclasser tous les salariés, et nous voulons en plus le versement d'une prime de 350 000 F, c'est ce qu'il avait provisionné à l'époque pour chaque licenciement dans le groupe.

Correspondant LO

La Poste

« CHALLENGE »... À L'ALLONGEMENT DE L'ATTENTE

A La Poste, participer à des « challenges » est devenu une habitude que les différentes directions aiment organiser. Un des derniers a été le challenge « Accueil – A Cœur ». Challenge qui portait sur l'accueil fait au public par les guichetiers des bureaux des 8^e, 17^e et 18^e arrondissements. A Paris 08 La Boétie, nous avons été les mieux placés et la direction de Paris-Nord a envoyé au bureau un

« diplôme » que le directeur s'est empressé d'afficher.

Ce diplôme fait une belle jambe au public et aux guichetiers. Si le public est toujours accueilli avec le sourire, la file d'attente, elle, s'allonge du fait des suppressions d'emplois que nous subissons depuis plusieurs mois aux guichets. Et la mise en place des 35 heures n'a rien arrangé. A Paris 08 la Boétie

comme dans de nombreux bureaux de La Poste, les 35 heures se sont faites sans effectif supplémentaire, bien au contraire.

S'il y a un challenge organisé sur l'arnaque faite au public, il ne fait pas de doute que La Poste se placera dans le peloton de tête.

Correspondant LO

Mines de Potasse d'Alsace

ÇA NE FAIT TOUJOURS PAS LE COMPTE

Après les mouvements de ces derniers mois, la direction des Mines de Potasse d'Alsace a annoncé courant août un certain nombre de nouvelles concessions.

Pour les mineurs les plus jeunes, les « reconvertibles », c'est-à-dire ceux qui devront travailler dans d'autres secteurs après la fermeture des mines, elle propose une augmentation de la prime de perte de salaire qui passe de 3 500 F à 4 000 F par mois jusqu'en 2004. C'est-à-dire que, si un mineur qui gagne par exemple 11 000 F net par mois retrouve aujourd'hui un travail à 7 000 F net par mois, la direction compensera sa perte de salaire de 4 000 F jusqu'en 2004. Cette mesure concerne surtout les mineurs de fond qui ont les meilleurs salaires, mais guère les mineurs de jour (en surface) puisque ces derniers ont des salaires qui tournent autour de 7 000 F. La prime de perte de salaire risque donc d'être virtuelle pour eux. Et puis surtout, un bon nombre devront travailler après 2004 et là, ils n'auront plus de compensation salariale.

Pour les préretraités – à partir de 45 ans – la prime de mise à la retraite obligatoire varie de 80 000 F à 250 000 F, soit une augmentation par rapport à ce que la direction proposait précédemment de 30 000 F à 180 000 F suivant les cas. Et cela avec un système de prime dégressive pour encourager à partir le plus tôt possible, dès 45 ans. Enfin, une mesure d'âge permettra à une centaine de mineurs de partir un peu plus tôt en retraite (de un à quinze mois).

Ces résultats, en particulier pour les préretraités, ne sont pas négligeables aux yeux des mineurs, surtout après que la direction eut affirmé qu'elle ne pouvait rien donner. Ceci dit, ils sont loin de ce que demandent les mineurs.

Ceux-ci demandent en effet, pour les reconvertibles :

- la possibilité de partir en retraite à 50 ans comme c'est le cas maintenant, mais dans le travail qu'ils auront après la mine ;
- la compensation intégrale du salaire pendant toute la durée du travail après la mine et pas seulement jusqu'en 2004 ;
- un emploi garanti dans la

fonction publique.

Et pour les préretraités :
– 10 000 F de prime de départ par année de travail, soit environ 300 000 F ;

– 80 % du salaire pendant la période de préretraite, alors que les accords actuels tournent entre 60 et 65 %.

Et puis, la direction s'ingénie à faire de cas similaires des situations très différentes, prenant un malin plaisir à essayer de multiplier les divisions. Il y a les « laniérisables », les « article 130 », les « CAA », les « TF », les « mesures d'âge », les « reconvertibles », les sous-catégories dans les catégories, avec comme résultat que des mineurs qui ont quelques jours, quelques semaines, quelques mois, ou quelques années seulement de différence de présence à la mine, et qui se sentent tous très proches les uns des autres, se retrouvent dans des conditions de sortie très, très différentes.

Et cela pourrait bien remettre le feu aux poudres. Une assemblée générale est d'ores et déjà prévue pour samedi 11 septembre.

Correspondant LO

Peugeot Sochaux

À L'HEURE DU MÉCONTENTEMENT

L'application de l'accord sur les 35 heures pour l'ensemble des travailleurs de Peugeot à Sochaux devrait se faire le 1^{er} novembre prochain au lieu du 1^{er} octobre initialement prévu. La CGT de l'usine n'a pas signé cet accord, exprimant ainsi le sentiment de la majorité des quelque 1 200 ouvriers qui n'apprécient guère les modifications d'horaires envisagées par la direction. Bien sûr, prendre les équipes du matin à 5 H 21 au lieu de 5 H ne déplaît pas. Mais la perspective de ne plus avoir la possibilité d'une pause casse-croûte à 7 H déplaît franchement. Et puis il y a tellement d'incertitudes quant aux congés supplémentaires, quant aux horaires modifiés suivant les besoins de la production, que l'on attend de voir ce qu'il en sera réellement, tout en sachant que la direction cherche à nous arnaquer.

Les militants CGT locaux prennent position en faveur de mouvements de protestation larges, interprofessionnels, contre le contenu de deuxième loi sur les 35 heures. C'est juste, même si la responsabilité directe du gouvernement dans les reculs imposés aux travailleurs n'est pas dénoncée clairement dans leurs interventions publiques.

Mais, plus que les 35 heures, ce sont les salaires trop bas qui ont été le plus discutés dans les ateliers en cette rentrée. Il faut dire que les bons résultats affichés par le groupe Peugeot, la sortie prochaine du modèle haut de gamme ainsi que les investissements lourds visibles dans le centre de production mettent en évidence la faiblesse des salaires et la rendent encore plus difficilement supportable.

Correspondant LO

Superba – (Altkirch – Haut-Rhin)

LE PATRON DOIT RECULER

Vendredi 27 août, la quasi-totalité des travailleurs de la production de Superba, entreprise de 320 personnes d'Altkirch, dans le Haut-Rhin, spécialisée dans la fabrication de fers à repasser, s'est mise en grève. Après être passés de 37 heures à 33,5 heures, les salariés ont découvert sur leur dernière feuille de paie que le salaire brut de base avait baissé de 10%, baisse qui serait compensée, d'après la direction, par une prime liée à l'intéressement.

C'était la (grosse !) goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Dans cette usine, les ouvriers de production (essentiellement des femmes) touchent 5 500 F net avec 25 ans d'ancienneté et le mépris des chefs se fait sentir en permanence, avec convocation au bureau quand on a une baisse dans sa production. Ce mépris s'est encore illustré pen-

dant la grève : un haut cadre a traité les grévistes de « cons » puisqu'ils ne voulaient pas comprendre qu'un accord qui fait baisser les salaires était un bon accord pour eux !

La grève a commencé le vendredi après une réunion avec la direction. Les grévistes ont bloqué les portes de l'usine à partir du lundi, empêchant les camions de rentrer et de sortir. Mercredi 1^{er} septembre, la direction a cédé, annulant la baisse de 10% qu'elle voulait imposer et s'engageant à payer les nouveaux embauchés au même tarif, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Les grévistes ont voté la fin de la grève le même soir, contents d'avoir fait reculer la direction et de s'être fait respecter. Contents aussi de l'ambiance chaleureuse au piquet de grève, qui leur fait dire : « On saura se retrouver à l'avenir ».

Imprimerie de la Banque de France (Chamalières – Puy-de-Dôme)

UN DIRECTEUR QUI JOUE AVEC LA VIE DES OUVRIERS

Depuis sa désignation à la tête de l'usine de Chamalières (Puy-de-Dôme), qui imprime les billets de banque français et ceux d'un certain nombre de pays étrangers, le nouveau directeur ne cesse de multiplier les provocations à l'encontre du personnel, et particulièrement du personnel affecté à la production.

Non content de passer son temps à insulter les ouvrières et ouvriers, qu'il traite de « fainéants », ce monsieur a récemment entrepris de saboter la tenue d'assemblées générales, dites d'information, auxquelles le personnel a pourtant droit sur le temps de travail.

Le 29 juin dernier, ce directeur a fait couper par ses gens le courant alimentant les machines et les presses... sans en avertir les opérateurs. Un très grave accident aurait pu se produire.

A l'issue de cette petite démonstration, quatorze ouvriers grévistes ont reçu une lettre recommandée les menaçant de sanctions pouvant aller jusqu'à une mise à pied, voire pire. Tout cela parce qu'ils avaient refusé d'arrêter leurs machines,

alors qu'aucune contrainte technique ne le justifiait.

Suite à cette affaire, le secrétaire (CGT) du CHSCT a demandé officiellement à un cabinet extérieur une expertise des machines sur lesquelles les conditions de sécurité requises n'étaient pas respectées, en vertu de l'application du droit d'alerte. La direction a annulé la décision votée en ce sens par le CHSCT du 13 juillet, arguant d'un vice de forme. Mais elle refuse de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion, préférant courir le risque d'un procès pour délit d'en-trave dont elle sait qu'il n'aboutira que dans des mois, voire des années.

Cette stratégie du pourrissement convient tout à fait au nouveau directeur, dont le but est de fermer l'usine et de faire sous-traiter la production et l'impression des billets à moindre coût.

Depuis les six derniers mois, les conditions de travail du personnel, et celles des ouvriers en particulier, se sont considérablement aggravées : une partie des congés est imposée,

le restaurant d'entreprise va être fermé (le casse-croûte étant pris sur place), les stages de formation sont refusés pour nécessités de service, et de multiples activités sociales vont être sorties de l'usine.

Aujourd'hui, les équipes de production tournent en H19 (dix-neuf heures par jour), l'équipe du soir travaillant jusqu'à 1 heure du matin. Pour le 1^{er} octobre, le directeur veut imposer les 3x8 et 2x8, suivant les services, pour faire tourner les machines 24 heures sur 24 au lieu d'embaucher. Il prétend qu'ainsi il pourra trouver « de nouveaux marchés », prétexte éculé que tout patron ressort lorsqu'il envisage de s'en prendre aux travailleurs.

Aussi, le mois de septembre risque-t-il d'être agité et la colère d'éclater, et il n'est pas dit que ces provocations laisseront éternellement les ouvriers sur la défensive, car la direction a bien plus à craindre de leur part que de celle d'un tribunal.

Un lecteur de Clermont-Ferrand



KADOSH

d'Amos Gitai

Avec *Kadosh* («sacré» en hébreu), le réalisateur israélien Amos Gitai décrit le milieu des «hommes en noir», orthodoxes et autres «craignants dieu» de la religion juive, dans un de leurs plus anciens bastions en Israël, le quartier de Méa Shéarim à Jérusalem. Il le décrit comme aberrant, écrasant, sale, inutile.

En Israël, ce film a sans doute une résonance importante car ces religieux intégristes ont un grand rôle politique. Même minoritaires, ils exercent le maximum de pressions pour imposer leur loi à un pays qui ressemble déjà à une théocratie à bien des égards. Car c'est un Etat religieux qu'ont voulu et imposé, dans la continuité de leur nationalisme, les fondateurs d'Israël et leurs successeurs, quand bien même ceux-ci se disaient ou se disent encore laïcs. On l'a vu à nouveau cet été quand le Premier ministre travailliste Barak a, par deux fois, refusé d'affronter les partis religieux qui voulaient interdire de circulation un convoi exceptionnel durant le shabbat, nom religieux du samedi.

Le film ne remet pas en question la religion en tant que telle, même si c'est un pamphlet contre ses aspects les plus obscurantistes. Ceux qui l'ont fait, réalisateur et scénariste, semblent souhaiter une société isra-

lienne débarrassée de ses aspects les plus médiévaux, en tout cas sur le terrain religieux.

Dès les premières images, on se trouve d'ailleurs en plein Moyen Âge. Au saut du lit, un «homme en noir» se livre à un rituel ponctué de prières dont celle, traditionnelle, où l'homme remercie dieu de ne pas l'avoir fait femme. Et cela, à deux pas de sa propre épouse.

C'est par les yeux des femmes, en grande partie exclues, tenues en situation de mineures perpétuelles et, en règle générale, d'instruments de reproduction, que Gitai fait voir l'étouffement des individus sous un dogme omniprésent qui régit chaque moment de la vie par une foule de prescriptions et d'interdits alimentaires, vestimentaires et sexuels.

Les premières victimes en sont, évidemment, les femmes. L'une d'elles, accusée de stérilité après dix ans de mariage, sera répudiée par son mari - qui en reste pourtant amoureux - car «celle qui ne donne pas de fils à son époux est une page déchirée de la Torah» et, précise le rabbin et père du mari, parce qu'elle ne contribue pas au combat pour submerger par la démographie les «impies» qui dirigeraient Israël.

Kadosh montre aussi en quoi les hommes de ce milieu peuvent en être victimes, même s'ils mènent une vie d'oisifs consacrée à l'étude de la «loi



Juifs orthodoxes à Jérusalem, qui pensent sans doute qu'il est agréable à dieu de rester costumé comme dans la Pologne d'autrefois...

divine» alors que toutes les tâches matérielles, y compris celle de ramener un salaire au foyer, incombent aux femmes et à elles seules.

Certains personnages sont attachants, déchirés entre leurs sentiments vivants et leur soumission à un ordre qui, croient-

ils, les dépasse. Mais ce film serait profondément désespérant si la sœur de l'épouse répudiée ne réussissait à s'en sortir. Non sans mal : mariée contre son gré à un religieux qu'elle connaît à peine et qui la viole le soir de ses noces, elle devra affronter les coups et rompre

avec son milieu pour rejoindre celui qu'elle aime, un ancien «étudiant» d'une yeshiva (séminaire juif) qui, lui aussi, n'a trouvé de salut que dans la fuite hors de ce monde étouffant.

Sylvie FRIEDMAN

EST-OUEST

de Régis Wargnier

En 1946, sur un à deux millions de Russes blancs ayant fui la Révolution d'Octobre, souvent après l'avoir combattue un quart de siècle plus tôt, quatre à cinq mille, décidant de mettre fin à leur émigration, revinrent dans une Russie devenue Union Soviétique.

Ils y avaient été attirés par la promesse de Staline d'annuler les poursuites à leur encontre et sans doute plus encore par l'image que le régime stalinien avait réussi à donner de lui-même. Celui d'une grande puissance qui avait vaincu l'Allemagne nazie, qui avait pris pied en Europe centrale et où les dirigeants staliens ne menaient plus depuis longtemps une politique pouvant encore évoquer, même de loin, les idéaux d'Octobre.

Déjà dans les années trente, des cercles d'émigrés blancs à l'Ouest avaient fait savoir tout le bien qu'ils pensaient du cours stalinien dans lequel ils voyaient l'antithèse de la politique suivie par les bolcheviks. Durant

la guerre, cette impression ne put que se renforcer chez certains d'entre eux : Staline avait multiplié les gages vis-à-vis de la réaction et de l'impérialisme, et pas seulement sur un plan symbolique comme lorsqu'il avait dissout ce qui restait de l'Internationale Communiste.

La bureaucratie stalinienne n'avait pas hésité non plus à ressortir des oubliettes une partie de l'ancienne panoplie étatique tsariste. Staline avait demandé aux popes de bénir les armées partant au front, tandis qu'il en appelait aux préjugés panslavistes comme au temps des tsars. Il avait rétabli les grades et uniformes d'«avant». Il avait même rebaptisé les écoles militaires du nom des pires généraux de l'époque impériale.

Cela, *Est-Ouest*, le film de Régis Wargnier, ne le dit pas, n'y fait même aucune allusion. C'eût été pourtant plus que nécessaire pour comprendre pourquoi ces quelques milliers de Russes blancs décidèrent de

rallier un pays qui leur semblait redevenu à leur goût. Qu'ils se soient trompés, ou aient été trompés comme préfère insister le metteur en scène, c'est évident. Le pays était resté pauvre, surtout après les dévastations de plusieurs années d'occupation par l'armée allemande, et le régime pas moins impitoyable vis-à-vis d'une population dont il craignait qu'elle lui demande des comptes. Ces émigrés blancs revenus au pays allaient le constater à leurs dépens, la dictature stalinienne ne faisant pas dans le détail.

Cela aurait pu être intéressant à montrer. Mais au lieu de cela, *Est-Ouest* tricote une bluette façon «veillée des isbas». Après bien des péripéties et des malheurs, les héros du film s'en tireront, à la différence de ceux qu'ils ont croisés sur place et dont le film donne une image sans consistance, sinon caricaturale.

Pierre LAFFITTE

VOYAGES

d'Emmanuel Finkel

Auteur notamment d'un court métrage passé à la télévision, *Madame Jacques sur la croixette*, Finkel traite une nouvelle fois d'un sujet qui lui tient à cœur : celui des Juifs d'Europe centrale ayant échappé à la barbarie nazie.

Dans *Voyages*, on croise plusieurs personnages marqués par l'anéantissement de leur famille dans les ghettos

et les camps d'extermination nazis et qui, souvent déracinés, cherchent à retrouver, sinon des proches, au moins les traces de ceux qu'ils ont aimés et qui les ont aimés, les uns en Pologne, les autres entre la France et la Lituanie, ou encore en Israël.

Ces vies brisées, ces blessures jamais refermées, on les voit moins qu'on ne les devi-

ne car Finkel filme avec infiniment de pudeur ces gens simples, presque banals, rescapés du nazisme.

Un film tout en délicatesse (qui sort sur les écrans après le 17 septembre) où les silences, les non-dit sont aussi éloquentes que les dialogues, avec des personnages émouvants.

P. L.

FÊTES de LUTTE OUVRIÈRE

• RENNES

Samedi 25 septembre de 15 h à 24 h
Centre social Carrefour 18
7, rue d'Espagne ZUP Sud

• ORLÉANS

Samedi 25 septembre à partir de 15 h
Salle des fêtes de St-Jean-de-la-Ruelle
31 rue Bernard Millon

• TOULOUSE

du Samedi 25 septembre à 18 h
au Dimanche 26 septembre à 20 h
Parc de la Mounède
(route de St-Simon)

Timor-Oriental

LES MILICES MASSACRENT SOUS L'ÉGIDE DE L'ARMÉE INDONÉSIENNE... SOUTENUE PAR L'IMPÉRIALISME

Les dirigeants des milices pro-indonésiennes avaient promis un « bain de sang » au Timor-Oriental au cas où ce territoire se prononcerait pour l'indépendance. Ils tiennent parole ! Depuis que près de 80 % des votants ont choisi l'indépendance, bravant la terreur des milices, les exactions et les massacres se sont amplifiés, et se déroulent pratiquement sous les yeux des observateurs et journalistes encore présents.

Et pour se mettre à l'abri des bandes armées les habitants doivent se réfugier à nouveau dans les montagnes, ou au siège de la Croix-Rouge ou de l'ONU... protections dérisoires. Pendant ce temps bien des colons indonésiens que le régime avait fait venir préfèrent, eux, quitter le pays en bateau.

Les milices anti-indépendantistes agissent de concert avec la police et l'armée indonésiennes,

sans même faire semblant de s'en cacher. Rien d'étonnant puisque ce sont les chefs de l'armée qui sont les parrains des milices. Ce sont eux qui, dès le début de 1999, dès que la question de l'indépendance a été officiellement évoquée par les autorités, ont commencé à recruter massivement, armer et entraîner ces hommes qui sèment aujourd'hui la terreur et qui seraient 30 000 ! Ces milices ont attiré des déclassés prêts à tout, des truands et sans doute des colons indonésiens qui redoutent de devoir quitter le pays. On fait état également d'Est-Timorais, indépendantistes, mais enrôlés de force.

Il est clair en tout cas que les chefs de l'armée indonésienne n'acceptent pas le verdict des urnes au Timor-Est. Ils sont de la même veine que les colonels grecs de 1967 ou, plus loin en arrière, que les généraux espagnols franquistes de 1936 qui considéraient que la volonté populaire c'était fait pour s'asseoir dessus ; et tout simplement dans la continuité des putschistes indonésiens de 1965 qui déclenchèrent cette année-là une vague de répression anticommuniste.

En juin 1998 le nouveau président



Des miliciens armés passent, à moto, devant un policier indonésien qui ne bronche pas.

indonésien Habibie avait annoncé son intention de retirer progressivement ses troupes, puis proposé l'autonomie, et enfin un vote sur l'indépendance. Succédant tout juste au dictateur Suharto, lequel fut contraint de partir par les émeutes populaires et par le lâchage des Etats-Unis, il souhaitait sans doute s'attirer par ce geste la bienveillance des grandes puissances. D'autant que, à cause de la crise économique, l'Indonésie avait plus que

jamais besoin des bailleurs de fonds internationaux.

Seulement les chefs militaires installés au Timor-Oriental n'avaient aucune raison de lâcher leur proie et leur fief local. En outre les chefs de l'armée ne veulent pas de ce qui pourrait ressembler à une « défaite » au Timor, car il existe ailleurs en Indonésie, au nord de Sumatra et à Bornéo une contestation armée.

Et par-dessus tout l'armée, qui est

depuis que Suharto s'est installé au pouvoir le pilier du régime, ne veut pas d'un revers face à la contestation sociale, étudiante et populaire qui s'est déjà manifestée et qui pourrait reprendre.

Tout ceci explique l'extrême fermeté des militaires et de leur création, les milices, au Timor-Oriental.

Les grandes puissances étaient au courant depuis des années, et en particulier ces derniers mois, de ce qui se passait au Timor-Oriental et des relations armée-milices. C'est donc en toute connaissance de cause qu'elles s'en sont remises à l'armée indonésienne pour assurer la sécurité dans ce territoire. On voit aujourd'hui comment elles s'en chargent !

Connaissant les préparatifs des militaires indonésiens, les massacres actuels étaient prévisibles depuis des mois, mais les dirigeants impérialistes ont préféré fermer les yeux, espérant peut-être que les choses se passeraient « bien », plutôt que d'affaiblir l'état-major indonésien, leur allié.

Et même s'il commence à être question d'envoyer des troupes de l'ONU sur place, les représentants des principales puissances disent que cela ne pourra se faire qu'avec l'accord de l'Indonésie.

L'armée indonésienne, telle qu'elle existe depuis le coup d'Etat sanglant de Suharto, est une création de l'impérialisme, surtout de l'impérialisme américain. Elle s'est rodée par le massacre d'un demi-million de communistes indonésiens, puis a été – avec la police – l'instrument principal de plus d'un tiers de siècle de dictature féroce. C'est une armée dont la « vocation » est la répression, la mise au pas des peuples, la terreur. Un instrument précieux, aux yeux de l'impérialisme, qu'il traite donc avec beaucoup de ménagement... Même s'il en coûte encore des milliers de victimes chez les malheureux Timorais.

Daniel MESCLA

À L'OMBRE DES BOURREAUX, LES PROFITS DES GROUPES PÉTROLIERS

Les généraux de Suharto, qui ont imposé dans le sang l'occupation militaire indonésienne à la population du Timor-Oriental pendant 24 ans, l'ont fait d'autant plus volontiers qu'ils y trouvaient leur compte à titre personnel.

Certains d'entre eux s'y étaient taillé de véritables fiefs féodaux, à commencer par le général Prabowo, gendre de Suharto et commandant suprême des forces d'occupation, qui contrôlait des dizaines de kilomètres carrés de terres fertiles et de forêts de bois de santal. Ce n'est évidemment pas pour rien que le même Prabowo fut à l'origine des premières milices « anti-indépendantistes » à Timor – les prédécesseurs de celles qui terrorisent aujourd'hui la population – pour accomplir les plus basses besognes de l'armée sans avoir à en répondre à d'autres qu'à ceux qui les avaient recrutées, c'est-à-dire Prabowo et son clan à qui elles servaient également de milices privées.

Mais derrière Prabowo et les multiples combines plus ou moins louches qui caractérisaient les activités d'entrepreneurs du clan Suharto, se cachaient d'autres intérêts économiques,

bien plus puissants, bien plus « respectables » aussi, pour qui le Timor-Oriental constituait également un enjeu considérable – ceux des grands groupes pétroliers internationaux.

Au début des années 1970, toute une série de compagnies pétrolières – dont PetroFina, Elf-Aquitaine, BP, Shell, Chevron, BHP, pour ne citer que les plus importantes – en étaient arrivées à la conclusion que le goulot d'étranglement de l'Océan Indien situé entre le Timor-Oriental et l'Australie contenait des réserves considérables en pétrole et en gaz naturel. La mise en exploitation de ces gisements supposait néanmoins de régler un vieux conflit entre le Portugal, dont le Timor-Oriental était encore une colonie, et l'Australie – conflit portant justement sur l'étendue de leurs eaux territoriales au-dessus des futurs bassins pétrolifères.

Le départ du colonisateur portugais ne régla pas pour autant le problème des compagnies pétrolières, le nouveau régime indépendantiste s'obstinant à refuser les exigences léonines de l'Australie. Aussi les groupes pétroliers virent-ils l'occupation du Timor-Oriental par

Suharto d'un œil encore plus favorable, si c'était possible, que les dirigeants des grandes puissances. Et presque aussitôt des négociations s'ouvrirent entre Jakarta et Canberra sur le partage des eaux territoriales du Timor-Oriental.

Suharto se montra plus dur au marchandage que ne l'auraient souhaité les pétroliers. Il fallut pas moins de treize ans pour en arriver à un traité, signé en 1989, qui laisse enfin la voie libre à l'exploitation des bassins pétrolifères du Timor-Oriental. Au passage, en plus de concessions matérielles significatives, Suharto remportait un succès diplomatique de taille. Lui qui avait été mis, au moins symboliquement, à l'index de toutes les instances internationales pour l'occupation sanglante du Timor-Oriental, obtenait dans ce traité, signé avec l'accord tacite des grandes puissances, la reconnaissance formelle de la souveraineté indonésienne sur ce même Timor-Oriental.

C'est ainsi que les groupes pétroliers ont pu enfin se partager les ressources du littoral du Timor-Oriental, non sans laisser des profits substantiels au régi-

me de Suharto et surtout aux membres de son clan, comme paiement des sanglants services qu'ils leur avaient rendus à cette occasion.

Aujourd'hui, il y a tout lieu de penser que les clans de l'appareil d'Etat indonésien qui orchestrent les exactions des milices « anti-indépendantistes » le font au moins en partie pour défendre les intérêts matériels gagnés sous la dictature.

Mais dans cette affaire, les intérêts pétroliers ne sont certainement pas neutres. La perspective d'un régime qui pourrait faire valoir ses droits sur les ressources naturelles du pays, comme le fait le leader nationaliste Xanana Gusmao, ne peut que les inquiéter. L'enjeu est trop important pour eux. De là à penser que certains des « riches capitalistes » qui selon certains journalistes financeraient les milices terroristes pourraient avoir leur siège social à Washington, Londres ou Paris... Que valent quelques milliers de vies humaines au Timor-Oriental face à la bonne tenue de la cote boursière des grands groupes pétroliers ?

F. R.